

LO PUBLIAIRE

fête ses

20 ans

2006
2005
2004
2003
2002
2001
2000

MONTLOULIEU

AGONES

1999
1998
1997
1996
1995
1994
1993
1992
1991
1990
1988
1987
1986
1985

SAINT BAUZILLE

**« Les paroles s'envolent,
les écrits restent »**

Cet adage est-il encore d'actualité ?

Car un seul mot, répété de nombreuses fois par les médias, présenté d'une certaine façon, sans le replacer dans son contexte, peut resté gravé dans les mémoires à jamais. Commenté avec de nombreuses interprétations, il peut pousser à la révolte et devenir dangereux.

Les mots perdent tout leur sens devant une grande douleur, ils ne peuvent être qu'un onguent sur une plaie à vif. Ils peuvent soulager sans pour cela atténuer la peine. Ils prouvent votre présence en ces moments difficiles.

Les mots instrumentés par un habile orateur peuvent soulever l'enthousiasme, des élans de générosité, mais pour combien de temps, soumis aux dures épreuves de la réalité.

Les mots manipulés par un critique avisé peuvent déstabiliser, apporter le doute, le grain de sable dans une machine pourtant bien huilée et faire beaucoup de dégâts. Les mots qui s'envolent portés par une rumeur tenace, qui évolue au fur et à mesure de sa transmission, chacun démontrant qu'il en sait un peu plus, peuvent ruiner une vie ou en tout cas faire beaucoup de mal.

Mais le plus souvent, les mots dits spontanément, sans arrière pensées, qui viennent du cœur, sonnent juste et vous pénètrent profondément et vous font du bien.

Ecrire ou parler, aujourd'hui, devient une lourde responsabilité.

« Lo Publiaire », pendant ces 20 ans d'existence, a su s'adapter, a su contenir des élans particuliers, pour rester le journal pour tous. Sans pour cela perdre son caractère indépendant, son identité, « Lo Publiaire » reste un journal local, original, qui vous appartient.

L'avenir du « Lo Publiaire », c'est d'élargir le cercle de ses rédacteurs, de ses lecteurs, pour vous contenter encore plus et durer 10 ans de plus.

« Lo Publiaire » et son équipe vous présentent leurs meilleurs vœux de bonne santé et de bonheur pour cette année 2006 qui commence.

Le mois de mars 2006, ce sera la fête des 20 ans d'existence du « Lo Publiaire », le premier week-end de mars, présentation avec l'aide de l'OMSC de trois expositions : « Quand la place du Christ n'existait pas », l'expo – photos d'Agonès « La vie du village ... au fil du temps... » et l'expo - photos de Montoulieu « Les insoupçonnés de la garrigue », le 18 mars notre pot annuel, avec peut-être la venue d'un conteur, d'un orchestre jouant avec des instruments originaux ou d'autres spectacles à définir dont vous serez prévenus.

BONNE ANNEE ET MERCI

Editorial	2
Lo Publiaire 20 ans d'existence	3
Montoulieu et le Publiaire	4
Coup d'œil dans le rétro ...	5
Une nouvelle lectrice du Publiaire	8
Joyeux anniversaire	9
Nouvelle brèves	9
Sou des Ecoles Laïques	11
Création d'un atelier d'écriture	11
Poème : Aux creux de nos mains	11
Quand Lo Publiaire est gêné	12
Mots croisés	12
Jean François Issert	13
Attention à l'arnaque	13
Pour une intégration réussie	14
Doit-on toujours rester politiquement corret ?	15
Le foyer rural	16
Le centre de loisirs du plan d'eau	17
Football	17
L'homme sans passé	18
Emballage et protection de l'environnement	19
L'agantic	20
Découvertes sur la voie romaine de Nîmes à Montpellier	22
Rencontre avec des artistes Chystelle et Yannick	23
Deux "St Hubert" écologistes	25
Saint Bauzille	25
Les travaux des Conseils	26
Expositions	30
Agenda - Etat civil	31
Garrigue ensoleillée	32

Page de couverture
Composition Jean Suzanne

Reproduction interdite de tout ou partie de texte, sans
l'accord écrit de l'auteur, édité dans le journal
"Lo Publiaire Sant Bauzelenc"

Lo Publiaire

(Association loi de 1901)
Rue de la Roubiade
34190 St BAUZILLE DE PUTOIS

Journal d'information trimestriel :
Agonès, Montoulieu, St Bauzille de Putois

- Président : Jacques DEFLEUR
- Composition : Thierry CELIE
- Rédac. : Signataires des articles

Prochaine parution
N° 81 Avril 2006

Impression : Arceaux 49,
1027 rue de la croix verte, Montpellier

« Lo Publaire » a 20 ans d'existence.

De nombreux bénévoles se sont succédés pour bâtir son succès qui n'est pas encore arrivé à son apogée. C'est l'occasion de leur rendre un hommage appuyé. Remercions les, ces bénévoles au grand cœur, 20 ans de bons et loyaux services, leurs efforts consentis avec allégresse, leur générosité et leur fidélité doivent être un exemple et générer des vocations. Parmi eux, deux sont présents depuis le N°1 : le président d'honneur Jean SUZANNE, artiste aux multiples activités, Mme Michèle BRUN, présente à chaque réunion, avec ses articles sur la santé, nous pouvons aussi citer, Thierry CELIE, qui est venu en 1988, trésorier et technicien émérite. Ils sont les garants de la continuité du « Lo Publaire » dans son esprit, dans le service rendu et dans l'attente de tous nos donateurs. Nous n'oublierons pas le fondateur Jean-François ISSERT, Georges COMBET et Daniel GIRARD, tous trois disparus et regrettés, qui nous manquent beaucoup.

La lecture est un plaisir aux mille facettes. Elle permet de s'évader, d'approfondir ses connaissances. Elle peut graver dans nos mémoires un décor, une situation, matérialiser une autre version de ce que nous avons pensé jusqu'alors, découvrir une autre conception de la vie de tous les jours, ce qui peut permettre d'emprunter d'autres voies inconnues jusqu'alors. La lecture procure de multiples sensations, qui peut aller de l'émotion au rire,

de la réalité au rêve, comme cela, comme par magie. Dans une société soumise à l'image, revenir à la lecture est essentiel. Pour se faire une idée personnelle, il faut lire plusieurs interprétations, forger ainsi par ses nouvelles connaissances les fondations de sa propre version. Nous participons modestement à cette action.

Du N°1 au N°80, nous nous rendons compte du chemin parcouru, de l'évolution de notre journal, des changements que subissent nos villages sous la pression du progrès, de la démographie galopante, d'une mixité qui fait évoluer les mentalités, « Lo Publaire » est le garant du maintien des traditions, parce qu'il les remet en mémoire avec toutes les garanties qu'elles maintiennent en vigueur. Il ouvre un débat « entre les anciens et les modernes », les nostalgiques du passé, et ceux qui préfèrent le présent... Il a fallu procéder à un nécessaire dosage entre les deux positions... Les premiers numéros ressemblaient un peu à un bulletin municipal, aujourd'hui, il permet de lire les comptes-rendus des conseils municipaux d'Agonès, Montoulieu, Saint-Bauzille et ceux de la communauté de communes. Ces textes officiels et publics permettent à chacun de s'informer des affaires en cours qui l'intéressent. Puis

peu à peu, des conteurs ont raconté des histoires vécues ou non, avec une pointe d'occitan, la tradition a été maintenue, s'est même amplifiée, l'accent a disparu, c'est bien dommage... Ce journal vous appartient, ce sont vos dons qui le font vivre. C'est aussi les subventions des communes d'Agonès, Montoulieu, et Saint-Bauzille. Ce sont aussi les nouveaux rédacteurs qui viennent s'ajouter à ceux de l'équipe du « Lo Publaire » avec bonheur.

En 20 ans beaucoup d'encre a coulé, le journal a évolué, dans le bon sens, votre satisfaction nous le prouve tous les jours.

Mais il ne faut pas en rester là. Un journal a pour ambition d'attirer de nouveaux lecteurs, la jeune génération, les nouveaux Saint-Bauzillois, vous toucher, vous fidéliser, entretenir avec vous des liens profonds et durables qui peuvent aboutir à un véritable dialogue.

Ce N°80 sera distribué à tous les habitants d'Agonès, Montoulieu, Saint-Bauzille. Ceux qui ne connaissent pas « Lo Publaire » et les nouveaux arrivants découvriront les différentes associations qui existent, les nombreuses activités qui



animent leur village, les nouvelles brèves qui ne figurent pas sur les journaux régionaux.

L'équipe actuelle se présente ainsi : président d'honneur : Jean SUZANNE : plume sensible qui s'émeut des problèmes qui se développent aujourd'hui, qui rêve pour écrire un conte, qui dessine de si beaux paysages. Votre serviteur président de ce journal : Jacques DEFLEUR. Le vice président : Jean BRESSON : trait d'union avec la municipalité avec des articles d'actualité sur la vie des villages. Le secrétaire : Bruno GRANIER : plume érudite qui a complété nos connaissances scientifiques et historiques. Le trésorier : Thierry CELIE : le spécialiste de l'électronique, de la mise en page. Michèle BRUN, fidèle et vigilante sur l'éthique du journal et le maintien des traditions. Anne-Marie LEONARD de Montoulieu avec ses poèmes émouvants,

son enthousiasme pour décrire son village. Brigitte LEBON de Montoulieu, associée avec Anne-Marie pour l'enthousiasme et l'efficacité. Isabelle NOUVELON, nouvelle venue qui frappe tous les articles, écrit entre autres des articles sur des personnalités qui habitent Saint-Bauzille, nous sommes heureux de faire leur connaissance. Fabien BOUVIE nouveau venu, avec sa fougue, avec son caractère bien trempé de pompier professionnel, quand il s'agit de réagir sur l'actualité, mais aussi qui sait transmettre une certaine émotion quand il décrit un métier d'antan. Notre dernier venu : Christophe VIDAL, notre professeur d'école, amoureux de la nature, style acéré, vif, qui fait rêver tout en maintenant les pieds sur terre.

L'occasion m'est donnée pour remercier toute cette équipe qui est à votre service, qui met tout son cœur, tout son

professionnalisme à éditer « Lo Publiaire » tous les trois mois, toute leur fidélité pour assister aux réunions, une par mois pour préparer le journal : lecture de tous les articles, les illustrations, le dessin de la page de garde... tout leur dévouement pour frapper les articles, la mise en page, la distribution... Mais ces activités sont tellement captivantes, elles permettent d'établir un lien entre les habitants, de rendre service à ceux qui viennent d'arriver. Et l'ambition première du « Lo Publiaire », c'est d'éviter que nous devenions des villages doratoires.

Ces quelques phrases vous ont fait découvrir, je l'espère, l'ambiance de votre journal, elles peuvent peut-être vous faire découvrir votre vocation de rédacteur, j'espère qu'elles vous auront donné l'envie de nous relire. Donc, à bientôt.

ET MERCI...

Jacques Defleur

Montoulieu et le Publiaire

Cela fait maintenant quelques années que Montoulieu a rejoint l'équipe du «Publiaire» et nous essayons de faire notre possible pour vous tenir au courant de la vie de notre village. Notre petit village ne veut pas être qu'un lieu de vie ; il veut être un lieu « vivant », ce qui n'est pas toujours évident quand il n'y a aucun commerce pour faire un lien entre les habitants. Heureusement ce « lien » est assuré par St Bauzille où, en allant chercher son pain, ses journaux, faire ses courses ou boire un coup, on peut rencontrer ces concitoyens et ceux de St Bauzille.

Alors, à Montoulieu, on se doit de maintenir encore plus le contact et l'on fait en sorte que les habitants aient

l'occasion de se rencontrer plusieurs fois par an au cours de différentes manifestations données au cœur même du village : vœux de la mairie, feu de St Jean, fête du village, journée à thème, concerts divers, sans oublier les messes qui font vivre notre charmante église. Toutes les semaines, des bénévoles font une permanence dans la salle du presbytère où se trouve la bibliothèque gratuite du village : en ce lieu, en plus du plaisir de la lecture, vous pouvez discuter autour d'un thé ou d'un café (les petits gâteaux ne sont pas interdits !).

Montoulieu, c'est aussi son cadre de vie et les hommes qui le font vivre : artisans,

agriculteurs, éleveurs, artistes. C'est son accueil touristique, à échelle humaine, avec ses gîtes ; ses campings, son restaurant et les nombreuses activités de loisirs qui gravitent autour. C'est tout un dynamisme que l'on peut ne pas soupçonner lorsque l'on traverse notre village ou même quand on s'y arrête au hasard d'une petite promenade...

Nous sommes donc heureuses de pouvoir, par le biais du « Publiaire » vous parler de Montoulieu et de ce qui nous tient à cœur. C'est aussi une joie pour nous de participer aux 20 ans du journal et nous vous attendons tous pour fêter son anniversaire...

B. Lebon - AM. Léonard

Automne 1985. Quelques St Bauzillois, fondent l'association

« Lou Publiaire Sant Bauzelenc ».

Son but : « Développer la vie de relations entre les habitants de St Bauzille. Pour cela ils publieront, de temps en temps, un petit bulletin qui portera le titre de leur association. »

Ainsi voit le jour le numéro 1

***dix pages
dactylographiées
sur un grossier
papier blanc,
sans couverture ni
illustration***

du Publiaire : dix pages dactylographiées sur un grossier papier blanc, sans couverture ni illustration. C'est une chronique sans prétention de la vie du village, ne parlant guère d'autre chose que de ce que tout le monde connaît. Les articles (signés seulement par des initiales !) évoquent les associations, la fête du 15 août, un compte-rendu du conseil municipal, des conseils de santé, un petit historique du tourisme à St Bauzille. C'est le départ, timide et maladroit, d'une publication qui, dès le numéro 2, prendra un rythme trimestriel pour le conserver jusqu'à ce jour. Le ton est donné, la cadence est trouvée l'équipe novice se lance dans l'aventure, sans imaginer que vingt ans plus tard le « petit bulletin » continuerait sa carrière.

Il y a quelques années, une formule politique, devenue célèbre, prônait « le changement dans la continuité ». Pour ce qui concerne le Publiaire, on

penserait plutôt à la continuité dans la continuité ! Non qu'il n'y ait eu aucun changements, mais ceux-ci sont mineurs ou, en tout cas, plus de l'ordre de la forme que du fond.

Le changement le plus apparent concerne la présentation du journal, avec l'apparition d'une couverture couleur (n° 3 d'avril 86) accompagnée d'un dessin (de Jean Suzanne évidemment !) Demi-page dans un premier temps, puis pleine page à partir de 1991. Au fil du temps, l'intérieur du journal s'enrichit lui aussi d'illustrations de plus en plus variées en rapport avec le thème des articles. C'est également à partir des années 90 que la machine à écrire est remplacée par l'ordinateur. Grâce à cette nouvelle

***Grâce à cette
nouvelle
technologie, la mise
en page est plus
claire, plus lisible,
plus attractive***

technologie, la mise en page est plus claire, plus lisible, plus attractive, à la grande satisfaction des lecteurs. Enfin, dernière évolution l'insertion de photographies (d'excellente qualité) d'abord en pages intérieures puis en première de couverture depuis quelques numéros.

Autre changement notable, mais cette fois dans la diffusion. Depuis sa naissance, le Publiaire était déposé dans toutes les boîtes à lettres afin que chaque St Bauzillois puisse le lire. Cette tâche, très lourde, nécessitait un véritable quadrillage du village et mobilisait, plusieurs

jours durant, une équipe de quatre ou cinq personnes. Au début de l'année 93 le bureau s'interroge sur l'opportunité de poursuivre cette pratique. Il est alors décidé que seuls les donateurs recevront leur journal à domicile. Les autres (ainsi que les touristes ou les

***seul les donateurs
recevront leur
journal à domicile***

gens de passage : ce qui n'était pas le cas auparavant) pourront se le procurer (toujours gratuitement) dans des présentoirs déposés chez les principaux commerçants du village.

Un dernier type de changement, bien visible lui aussi, celui des journalistes, qui se nomment pudiquement « rédacteurs ». L'équipe du début évolue assez vite : de nouvelles signatures apparaissent au fil des ans, tandis que d'autres se font oublier. Départs et arrivées s'équilibrent à peu près depuis vingt de façon à constituer une équipe d'une dizaine de membres, dont deux (c'est assez remarquable pour le rappeler) - Mme Brun et M. Suzanne - sont présents, sans aucune interruption, depuis le premier numéro d'octobre 1985. Une dizaine de membres donc, mais bien souvent que cinq ou six signatures.

Changement et continuité. Changement de membres, mais continuité dans le manque chronique de volontaires pour écrire des articles. Et cela malgré les appels répétés aux bonnes volontés. Le scénario ne varie pas : les « permanents », fournis laborieuses, se sentent investis d'une sorte de

***les « permanents »,
fourmis laborieuses,
se sentent investis
d'une sorte de
contrat moral vis à
vis des St Bauzillois***

contrat moral vis à vis des St Bauzillois. Heureuse conséquence, chaque trimestre se produit un nouveau miracle : le journal paraît ! Point de miracle, bien entendu, mais le fruit d'un travail, assidu doublé d'incessants efforts d'imagination, pour arriver à alimenter vingt à vingt cinq pages nouvelles tous les trois mois. Les écrits de lecteurs restent rares : mises au point ou coups de colère, ils sont souvent la réaction à un article précédent.

La continuité, on la retrouve dans les sujets à thème qui reviennent d'une année sur l'autre, au grès des saisons. Le temps (froid, vent, pluie, sécheresse, canicule, inondations) tient la vedette de (presque) chaque éditorial. Dans les pages intérieures, il est talonné de près par les vendanges, la rentrée des classes, la fête votive. Mais aussi par le « bon-vieux-temps », les histoires de chasse, l'arrivée (ou le départ) des touristes, les vœux, la fête des écoles, le carnaval ...

Par bonheur pour nos journalistes, l'homme a une nette tendance à oublier son passé récent. Ce qui fait, qu'à moins de se plonger dans la lecture d'anciens Publiaire (ce que j'ai fait pour écrire cet article !), on a l'impression de nouveauté à chaque numéro.

***on a l'impression de
nouveauté à chaque
numéro***

Mais l'oubli a aussi de fâcheuses conséquences.

Sans lui, on appréhenderait certainement l'actualité sous un autre angle. Tout le monde s'offusque (à juste raison) des dégradations de biens publics ou privés perpétrées régulièrement dans le village. Et l'on a vite fait de pointer du doigt « les jeunes d'aujourd'hui », l'époque détraquée, les hommes politiques incapables. Du calme !! Un article paru dans le numéro 2 du Publiaire (Janvier 86) dénonce déjà ces délits. Certes, la violence, la bêtise et le lâcheté des délinquants d'hier, n'excuse pas l'encore plus grande violence, l'encore plus grande lâcheté, et l'encore plus grande bêtise des délinquants d'aujourd'hui. Une génération plus tard, des comportements sont quasiment identiques pour une même tranche d'âge. Il est assez décourageant de constater que, malgré les discours moralisateurs ou répressifs qui abondent depuis vingt ans, on en est toujours au même point, voire pire.

Autre thème récurrent depuis le début du Publiaire : la sécurité sur le Chemin Neuf et le stationnement dans les rues du village. On se plaint du danger ou de la gêne occasionnés par des automobilistes peu scrupuleux. Les municipalités successives se sont attelées à cette tâche, avec plus ou moins de conviction, mais là encore, triste bilan, les choses n'ont guère changé.

Force est de constater, qu'il est des sujets sur lesquels il semble difficile d'intervenir efficacement tant ils dépassent largement le cadre du village. La délinquance ou la circulation automobile dangereuse (qui est aussi une forme de délinquance) sont de ceux-là. Ils reflètent la lente et inéluctable évolution (ou dérive ?) de notre société. Société libérale – par choix pour certains, par force pour

beaucoup d'autres – où l'homme a cessé d'être le centre des préoccupations au profit de l'argent roi.

Néanmoins, l'actualité locale de ces deux dernières décennies nous montre qu'il est possible de peser, à l'échelle locale, sur des résolutions ou des orientations qui heurtent les populations. Le Publiaire y a contribué en se faisant l'écho

***Le Publiaire y a
contribué en se
faisant l'écho de
personnes ou
associations qui
remettaient en
cause des
décisions ou
assentiments d'élus
locaux***

de personnes ou associations qui remettaient en cause des décisions ou assentiments d'élus locaux. Ainsi, ont été abandonnés le projet de déviation sur les berges de l'Hérault de la route Montpellier Ganges, le projet de carrière de la Baoute ainsi que celui de décharge intercommunale sur le site du Triadou. Trois projets, touchant directement à notre environnement, qui ont mobilisé les foules et les pages du journal pendant des semaines.

A l'époque (c'était il y a dix et quinze ans) ces sujets brûlants, liés à des critiques, parfois très vives, à l'égard de la Mairie, ont posé un problème de conscience au sein du bureau du Publiaire. Problème qui avait été évoqué dès les premiers numéros, mais ne s'était guère posé de manière concrète. La question étant de savoir si le journal doit ouvrir ses colonnes aux articles d'opinion ou politiques, particulièrement

concernant la vie du village ou du canton. Bien que chaque « journaliste » soit personnellement responsable de ce qu'il écrit, il est indéniable que le journal s'engage – même indirectement – lui aussi. Depuis vingt ans la ligne de conduite des bureaux successifs est claire : les colonnes du journal sont ouvertes à tous, la censure ne doit pas s'appliquer à condition qu'il n'y ait aucune attaque personnelle. Reste le cas des élus, qui sont des personnes publiques et qui ont des comptes à rendre à la population. Le Publiaire est bien embarrassé lorsque parfois – très rarement – lui est proposé un article les mettant en cause. D'autant plus embarrassé, d'ailleurs, que des adjoints ou conseillers municipaux font partie du bureau ! Ces différents éléments, parfois incompatibles les uns avec les autres, ont amené le journal à adopter une politique de consensus : pas de vagues et tout ira bien ! Ce consensus est voulu à la fois pour sauvegarder une ambiance sereine au sein d'une équipe

***une ambiance
sereine au sein
d'une équipe aux
opinions politiques
très variées***

aux opinions politiques très variées et pour ne pas choquer les lecteurs qui eux aussi, depuis l'extrême gauche jusqu'à l'extrême droite représentent toutes les tendances du paysage politique de notre pays. Mais cette espèce d'unanimité de façade ne doit pas tourner à l'obsession et occulter une partie de la réalité, en empêchant le simple bon sens de se manifester lorsque des décisions municipales ou cantonales semblent

saugrenues, inadaptées ou contraires à l'intérêt du village ou lorsque les promesses électorales ont été oubliées. L'ébullition des années 90 (qui a fait reculer nos élus à plusieurs reprises) semble bien loin. Le doux ronronnement actuel, s'il est garant de quiétude à court terme, n'est peut-être pas le meilleur moyen de préparer le St Bauzille de demain. Aucune opposition municipale, aucune association militante de défense de l'environnement, aucune figure emblématique derrière laquelle se ranger. C'est ainsi qu'une vingtaine de platanes, sur le Chemin Neuf, ont fait les frais, dans l'indifférence totale, d'une décision administrative pour le moins difficile à comprendre. D'autant plus que les élus interrogés à ce sujet ont fourni des explications confuses et alambiquées à la crédibilité douteuse.

Ce coup d'œil dans le rétro que nous portons aujourd'hui sur l'histoire du Publiaire ne doit pas nous faire oublier que pour conduire il faut, aussi et avant tout, regarder devant.

***pour conduire il
faut, aussi et avant
tout, regarder
devant***

L'avenir du journal est entre les mains de ceux qui l'écrivent, comme dirait Monsieur de La Palisse ! Il peut se contenter de rester tel qu'il est : la majorité sera sans doute satisfaite. Mais s'il veut être le miroir de la vie St Bauzilloise, il ne peut passer sous silence le volet socio-politique du village. St Bauzille change : il n'a plus qu'un lointain rapport avec le St Bauzille des années 60 ou 70. La population s'est renouvelée ; une forte proportion de « nouveaux venus » s'y est installée. Deux communautés cohabitent –

les « natifs » et les autres – sans trop se mélanger. Quelques associations et l'école réussissent cependant à faire se rencontrer et se parler ces groupes qui, souvent, ont des préoccupations et des points de vue bien différents, si ce n'est contraires.

L'avenir de St Bauzille n'est pas complètement éloigné de l'avenir du Publiaire. Si celui-ci devient plus incisif, plus militant il est probable qu'il contribuera largement à développer la démocratie directe trop absente de notre village ces dernières années. Les élus – la municipalité d'aujourd'hui, comme celles d'hier ou de demain, quelle que soit leur couleur politique) sont mandatés par le peuple et tenus de rendre des comptes (surtout si on leur en demande !) même en dehors des élections. D'ailleurs, c'est pendant ces campagnes électorales, en particulier par la profusion des écrits (tracts, journaux éphémères, affiches..) ou des réunions publiques, qu'ont lieu les seuls échanges vrais entre élus, candidats et électeurs. C'est un moment privilégié d'invectives, de dialogue, de réflexion qui amène les uns et les autres, c'est à dire les citoyens entre eux, à se découvrir, mieux se connaître et, pourquoi pas, mieux se comprendre. Rien d'autre en somme que l'objectif que se fixait le Publiaire dans son numéro un :

Patrick DOL

***« Développer la vie
de relations entre
les habitants de St
Bauzille ».***

Décembre 2005

Une nouvelle lectrice de LO PUBLIAIRE

J'ai découvert LO PUBLIAIRE lors de mes vacances à Saint Bauzille.

Je venais voir mes parents qui, un beau jour, m'ont mis entre les mains ce petit journal qui foisonne d'informations.

A l'époque, je me suis dit que les Saint-Bauzillois avaient beaucoup de chance d'avoir un outil comme LO PUBLIAIRE, que cela augurait d'une vraie belle vie de village, avec des personnes qui s'investissent et souhaitent partager avec les autres, habitants permanents ou de passage, quelques anecdotes, poésies, nouvelles de leur quotidien et de leurs traditions.

LO PUBLIAIRE m'est vite devenu indispensable, lors de mes séjours, j'espérais le lire et j'aimais l'idée de pouvoir connaître davantage ce petit coin entre mer et montagne, ce joli village au bord de l'Hérault.

Et un jour (en juin 2005), j'ai eu la chance de venir m'installer ici, aux pieds des Cévennes.

Quoi de plus normal que de contribuer à l'élaboration de LO PUBLIAIRE et d'écrire un texte pour fêter ses 20 ans d'existence.

C'est pour cela que j'ai souhaité écrire cet article, pour vous faire part de la joie que j'ai eue à lire ce journal, la joie de le découvrir, c'est vrai il y a peu de temps, je suis une nouvelle lectrice, une nouvelle au village.

Eh oui ! Je fais partie des « nouveaux » et ce n'est pas tout les jours facile d'arriver dans un village.

L'accueil y est parfois rude, cela est peut-être dû au

climat des Cévennes toutes proches ? Qui sait ?

Mais, « nouveaux » qu'est-ce que cela signifie ?

Est-ce vraiment important où l'on naît ?

Où l'on a vécu, fait ses études ou travaillé auparavant ?

Est-ce que le plus important, ce n'est pas l'individu que l'on est et que l'on continue de devenir chaque jour ?

Pourquoi les « nouveaux » humains sont, par certains, mal accueillis ?

Alors que les « nouveautés » sont, en général, attendues et espérées, que la plupart se ruent vers ce qui vient d'arriver. Citons par exemple, le vin nouveau, l'ail ou les oignons nouveaux, l'ouverture de tel magasin ...

Pourquoi cette joie du « nouveau » ne serait-elle pas la même envers les nouveaux habitants ?

Certains diront que « les nouveaux » ne parlent qu'entre eux. Rappelons les bases de toute communication : il faut, pour converser, un émetteur et un récepteur, soit deux personnes, disposées à cet échange.

Dans tous les villages de France, le « nouveau » est bien accueilli ou mal perçu. Les atomes crochus n'expliquent pas tout.

L'éducation, la culture, les philosophies ne sont pas les mêmes pour tous.

Il est vrai que les difficultés économiques, les situations sociales ou familiales difficiles peuvent être un frein aux échanges.

Mais je suis d'un naturel optimiste et LO PUBLIAIRE

est là pour le renforcer. Car derrière ces mots des textes publiés, il existe des personnes disposées à donner de leur temps, de leur savoir et à le transmettre.

Ce journal permet à tous de mieux connaître le patrimoine, la culture de la région et surtout de les partager avec d'autres.

De biens belles rencontres que j'ai faites depuis mon arrivée me confirment également, qu'ici aussi, des personnes partagent ma soif de connaissances et d'échange.

Je pense, en effet, que les échanges sont sources d'enrichissement mutuel, que chacun peut apprendre des autres, que l'on ne perd rien en donnant et en partageant sa culture.

Alors pourquoi ne pas la transmettre à tout ceux qui en sont demandeurs (nouveaux, jeunes, ancienne génération...).

Malgré la fatigue et les soucis du quotidien, pourquoi ne pas faire découvrir votre histoire, vos légendes, vos traditions locales et même l'occitan, au travers des textes, par des rencontres, des veillées, les multiples associations mais aussi lors d'une promenade ou chez un commerçant.

En attendant ces futurs échanges, je vous souhaite une belle et heureuse nouvelle année, ainsi qu'une longue vie à LO PUBLIAIRE.

Valérie Ricard

*Une nouvelle
Saint-Bauzilloise.*

Le journal d'information trimestriel « Le Publiaire » qui, disons-le, a acquis droit de cité dans notre village fête le vingtième anniversaire de sa création en 1985. Nous en sommes heureux et il convient de remercier et féliciter tous ceux et celles qui l'ont fondé, ainsi que les personnes qui se sont jointes au conseil d'administration, au fil des années, également aux rédacteurs, dévoués et bénévoles qui, avec compétence, assument la tâche difficile de la rédaction, l'illustration, la mise en pages, la distribution du journal. Grâce à eux et aux personnes qui veulent bien user de leur stylo, de leur plume, faire appel à leur matière grise, on peut lire dans le Publiaire des articles intéressants, instructifs, pittoresques, humoristiques parfois certaines nouvelles, être au courant des décisions et activités municipales. Il est apprécié par les estivants qui se le procurent chez les commerçants, les Saint-Bauzillois vivant hors du village, le recevant chez eux, étant abonnés.

Dans mon article relatif à cet anniversaire, je me permets d'en évoquer quelques uns, ils sont nombreux dans une vie mais je ne citerai que ceux dont on peut se réjouir, bien

sûr. Par exemple, quelle belle fête pour le premier anniversaire de la naissance d'un bébé. Parents, grands-parents, la famille entière, tous sont réunis autour de l'enfant et du gâteau où luit la première bougie. Leurs regards réjouis sont fixés sur le nourrisson qui a de la peine à souffler la bougie. Par la suite, les anniversaires se succèdent, le nombre de bougies augmente ainsi que la forme du gâteau. On chante le traditionnel « Joyeux anniversaire » que je préfère au chant anglais, il me semble. Dans le village, on peut voir assez souvent, des petits ballons aux couleurs diverses suspendus devant une maison ou dans un quartier. Il s'agit d'anniversaires qui se fêtent entre jeunes, ami ou amies de classe, de voisinage, ce qui est sympathique. On en arrive au plus bel anniversaire, celui des vingt ans. C'est le plus beau jour de la vie, comme dit la chanson « On n'a pas tous les jours vingt ans ». Il est joyeusement fêté par la famille, copains, copines, le souffle de la jeunesse a vite fait d'éteindre les vingt bougies. Ce jour là est si vite passé, on n'en profite jamais assez, dit encore la chanson. Viennent ensuite les anniversaires annuels, les décennies. Ils sont désormais

nombreux, la famille s'agrandissant, les enfants, petits-enfants ayant part à leur tour d'être à l'honneur, avoir la joie de souffler les bougies et surtout de déguster le gâteau. On fête de plus en plus les anniversaires des 40 ans, 50 ans, la force de l'âge dit-on, les 60 ans pour certains et certaines, et plus parfois. Les cheveux sont devenus gris, blancs, d'autres les ont perdus. Les bougies sont plus nombreuses sur le gâteau, étant plus difficiles à souffler d'un seul coup.

Il y a les anniversaires des associations. A Saint-Bauzille, il y en a plusieurs qui ont fêté le cinquantenaire, le soixantenaire de leur création, cela, grâce à des administrateurs dévoués, bénévoles qui n'ont pas ménagé leur peine pour maintenir les activités de ces associations, lesquelles apportent une animation au village, ce charmant village au bord du fleuve Hérault. Saint-Bauzille s'agrandit avec de nombreuses et nouvelles constructions, donc de nouveaux habitants à qui nous souhaitons la bienvenue. Ils seront, je l'espère, des lecteurs du Publiaire auquel je souhaite une longue parution pour l'avenir et Bon Anniversaire.

Louis Olivier

Nouvelles brèves

St Bauzille a été secoué par divers événements que l'on peut qualifier de bons et de moins bons:

Commençons par les moins bons:

- **Notre village n'a pas échappé aux dégradations** qu'ont connues certaines

banlieues. Certes moins importantes par leurs effets spectaculaires et leurs conséquences financières mais tout autant désagréables pour ceux qui les ont subits.

- **Incendie accidentelle du café de l'Union:**

Perdre tout, en quelques instants, dans les flammes, c'est ce qui est arrivé à Isabelle et



**Les bolides
traversent le pont**
6 novembre 2005

Didier. Ils ont eu la vie sauve grâce à M. GUIDE qui les a alertés à temps. Les pompiers rapides et efficaces dans leur intervention, ont limité les dégâts. Isabelle et Didier sont restés désemparés quelques jours, puis ils ont repris le dessus et commencé les démarches nécessaires pour la reconstruction de leur foyer et de leur outil de travail.

Maintenant les bons:

- **Isabelle et Didier** du Café de l'Union remercient de tout coeur voisins, amis, commerçants pour leur geste d'amitié et de générosité lors de la collecte effectuée suite au sinistre de leur logement et outil de travail. Ils ont été très émus par cette solidarité. Cette collecte a rapporté 257,68 euros. Ils ne manqueront pas lors de la réouverture du bar, de leur témoigner leur reconnaissance autour d'un verre de l'amitié.

- **Le rallye des Cévennes:**

Le beau temps était au rendez-vous. Les voitures multicolores et bruyantes sont arrivées à heures fixes et sont reparties l'une après l'autre après les 20 minutes de réparations autorisées. Cette année moins d'affluence, peut-être beaucoup de monde le long du parcours des spéciales ou à Ganges, où les voitures étaient exposées.

- **La commémoration de la Victoire du 11 novembre 1918 :**

Le maire et son conseil municipal, le président et les membres de la Section des Anciens Combattants, St Bauzilloises et St Bauzillois étaient nombreux pour honorer ceux qui sont morts au champ d'Honneur. C'est une grande satisfaction de constater que chaque année, un peu plus de personnes et surtout quelques parents avec leurs enfants ont participé à cette cérémonie émouvante du Souvenir.

- **Les rues de notre village se colorent.** Les bandes jaunes de chaque côté de la chaussée égayent le paysage. Souhaitons que leur destination soit respectée.

La nouvelle numérotation des rues est en place, sans trop de réactions connues. Il faut ajouter quelques réfections de façades et voilà la Grand-Rue qui s'éclaire un peu plus. Espérons que ces exemples se multiplient.

Jacques DEFLEUR



**Ce n'est pas de l'eau
mais de la glace**
31 décembre 2005



Illumination du village
Noël 2005



Commémoration du 11 novembre 2005

Sou des Ecoles Laïques

Comme chaque année, le mois de décembre a été riche en événements pour notre association.

Tout d'abord, notre **loto gastronomique** qui a accueilli un public nombreux que nous remercions. Merci aussi aux commerçants de Saint-Bauzille et Montoulieu pour leur fidèle soutien et aux employés de mairie pour leur préparation de la salle.

Cette salle polyvalente a ensuite vu tous les enfants de l'Ecole du Thaurac rire et s'amuser devant le **spectacle** offert par le Sou et joué par Caramel et Chocolat, de très bons professionnels.

Quelques jours plus tard, le Père Noël, invité par le Sou, s'est arrêté à l'école et a distribué des **cadeaux** aux classes ainsi qu'un **goûter** pour chaque enfant, sans oublier le personnel enseignant et de service.

Meilleurs vœux pour 2006 à tous.

Isabelle NOUVELON



POEME

AUX CREUX DE NOS MAINS

Au creux de ma main
Sa jolie frimousse
Qui suce son pouce
Blottie sur mon sein

Elle tend ses mains
Pour ses premiers pas
Tombe dans mes bras
Et repart soudain

Elle tient ma main
Serrée très très fort
L'école est alors
Un p'tit peu trop loin

Elle lâche ma main
Au coin de la rue
Toute seule continue
Le reste du chemin

D'un signe de la main
Part vers l'aventure
Ses clefs de voiture
Dans son sac à main

Aux creux de nos main
Nous gardons toujours
L'empreinte de l'amour
Invisible lien

Anne-Marie Léonard

Création d'ateliers d'écriture à Montoulieu

A partir du mois de février et jusqu'au mois de juillet inclus, un atelier d'écriture aura lieu, une fois par mois : le Samedi matin de 9 h 30 à 12 h 30. Cet atelier sera animé par Mme Brigitte Diet ; la municipalité et le comité des fêtes de Montoulieu mettront la salle de la bibliothèque à la

disposition des participants et offriront les fournitures nécessaires au bon déroulement de cette activité. Une participation financière sera demandée à chaque participant par l'animatrice.

Si vous êtes intéressés par cette activité, vous pouvez

vous renseigner et vous inscrire auprès de Mme Léonard Anne-Marie en vous rendant à la bibliothèque de Montoulieu le Lundi de seize heures à dix-huit heures ou en téléphonant à la mairie de Montoulieu le samedi matin de dix heures à douze heures au : 04 67 73 79 09.

Quand « Lo Publiaire » est gêné.

Un des principes essentiels que le Publiaire s'efforce d'appliquer, c'est le refus de toute discrimination entre les personnes qui composent la population de nos trois communes. Mais ce n'est pas toujours facile. Par exemple, il nous est arrivé de ne pas parler d'un fait important qui a concerné tel ou tel, comme un vol avec effraction, un incendie, un accident, etc... Non qu'on ne lui ait pas accordé la même importance qu'un autre fait analogue qui a fait l'objet d'un article. Mais tout simplement parce que nous ne sommes pas des professionnels, parce qu'on n'est pas toujours partout, parce qu'il ne s'est pas trouvé dans notre équipe, quelqu'un qui a eu le réflexe automatique d'écrire quelques lignes que les lecteurs concernés auraient appréciées.

Pour les décès, c'est encore plus délicat. Faut-il marquer chacun d'eux par un article ? Un article de quelle longueur ? La famille concernée le souhaite-t-elle ? Est-ce opportun ? Il nous arrive de recevoir un article sur un décès qui risque de déplaire ou qui est trop long

ou trop intime. Et si on le publie, on est l'objet de critiques parfois acerbes. Ce qui nous a amenés à plus de prudence, par respect pour tous, à essayer d'être à la fois compatissants et discrets. Et l'une des règles qu'on essaie de mettre en pratique, c'est de prendre en compte le rôle qu'a joué de son vivant la personne décédée, dans la vie sociale et collective de nos trois communes. Non qu'on sous-estime la vie privée de chacun, mais plutôt parce que notre publication ne peut traiter que des choses ou des gens qui ont (ou ont eu) un rôle public.

Donc le 15 novembre, au cours de la réunion de notre conseil, un article sur la personne de Jean-François ISSERT nous a été présenté, rédigé par un Saint-Bauzillois. Un article correct, amical, impartial, qui a intéressé tout le monde. Mais, aussi, qui nous a tous mis dans un certain embarras. En effet, dans notre N°79, l'un d'entre nous avait déjà écrit un article sur le décès de celui qui a été à l'origine du Publiaire. Si on acceptait un deuxième article, dans le numéro suivant, ce serait la première fois. Alors

pourquoi pour l'un et pas pour d'autres, pourraient nous reprocher certains. Et si on refusait un deuxième article, comment cela serait-il perçu par son auteur qui l'a écrit avant la parution du N°79, donc sans savoir qu'un premier avait déjà été rédigé. Question très délicate. Et la réunion du 15 novembre s'est terminée sans que la question soit tranchée, pour que les uns et les autres prennent le temps d'y réfléchir. Et la décision sera arrêtée à la prochaine réunion qui aura lieu le 15 décembre, après que l'auteur ait été contacté et consulté.

La réunion du conseil a donc eu lieu le 15 décembre et en a conclu que, vu le cas particulier de Jean-François ISSERT qui a été le fondateur du Publiaire (question traitée par Jean SUZANNE dans le précédent numéro) mais aussi le maire de Saint-Bauzille-de-Putois pendant 6 ans (question traitée par M. CHALIER), la parution d'un deuxième article sur sa personne est justifiée.

Jean Suzanne

MOTS CROISÉS

Par Christian LECAM

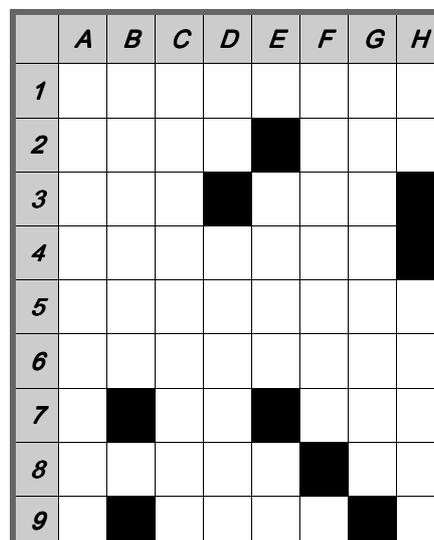
HORIZONTAL

1. Le bel âge ! Et, bon anniversaire à notre chère parution.
2. Puits dans la garrigue – Situation problématique.
3. Il était le symbole de la fécondité chez les Celtes – Pas ailleurs.
4. Concernent un organe bien encombrant pour un Cyrano.
5. Pas vraiment gratuite.
6. Loufoquerie médiatique rituelle.
7. Au bout des bouts – Textile désordonné.
8. Fais comme le satellite – Dans la tige.
9. A son musée à Saint Hippolyte du Fort.

VERTICAL

- A. Il en existe de célèbres en Languedoc.
- B. Il porte une crête dorsale et des écailles pointues.
- C. Elles peuvent laisser entrevoir de charmantes silhouettes.
- D. Divinité de la terre chez les Grecs – Le « sans-culotte » lui prenait la tête.
- E. Certaines sont vierges – Avec lui, tout est possible.
- F. On peut le juger déplorable chez un mauvais commerçant.
- G. Jaillissent.
- H. Pour Benoît XVI – N'est plus à l'horizontal.

(Solution page 30)



Jean-François ISSERT

La première fois que je le rencontrais, c'était chez mon oncle Rodier dont il était aussi le neveu, au cours d'un repas, c'était un fringant journaliste attaché à l'Agence France Presse. Puis en 1983, je prenais ma retraite, il était aussi retraité et se présentait aux élections municipales. Bien entendu, je soutenais sa candidature, tout en refusant de m'engager sur sa liste malgré les insistances d'Aimé Périer.

Il fut élu et je participais aux cérémonies qui saluèrent sa victoire et celle de sa liste.

Je le revoyais au cours d'un autre repas chez le même oncle et je lui faisais part de

quelques divergences mais elles étaient bénignes.

Après son mandat qu'il ne renouvela pas à la suite de dissensions internes, il eut une commotion cérébrale et cela le diminua profondément au point de vue intellectuel, il dut tout réapprendre, même l'écriture, et en plus la vue était très affectée. Sa charmante épouse Yvette était aux petits soins pour lui.

J'allais le voir, le plus souvent possible ; il m'avait demandé de superviser certains de ses écrits qui constituaient pour lui une partie de ses mémoires.

Bien entendu, je le faisais avec plaisir ; ses modèles : un chrétien progressiste mon

cousin Georges Combet et un socialiste François Laurent.

Malheureusement, il perdit son épouse et se retrouva tout seul ; malgré les soins (il y avait les années), une autre attaque et vous connaissez la suite...

C'était un homme intègre, peut-être trop exigeant ; premier magistrat, cela lui attira quelques inimitiés, mais il géra la commune malgré les opposants à ses projets avec détermination et compétence. Je salue ici sa mémoire avec le plus profond respect.

André CHALIER (16.10.2005)

Tout démarcheur doit présenter une carte nominative avec sa photo préalablement tamponnée par la mairie du lieu où il opère.

De temps en temps, on sonne à votre porte.

Quelqu'un se présente pour vous demander une obole pour soutenir telle ou telle association à but humanitaire.

C'est ainsi que, le 30 novembre 2005, un homme a sonné à la porte d'un saint-bauzillois. Il vendait des reproductions de tableaux pour une association (10 euros l'une) dont le but était, disait-il, de créer de nouveaux centres d'accueil, cet hiver, pour des sans logis. On sait combien le développement de la pauvreté rend ce genre d'assistance, hélas, de plus en plus urgent. Il acceptait les chèques plutôt que l'argent

liquide, ce qui a un peu rassuré. Et on a donné un chèque à l'ordre de « L'INFINI » (un drôle de nom). Aussitôt, il a été fait un « reçu » en précisant : à déclarer et déduire des impôts sur le revenu. Et le démarcheur est parti en remerciant.

Le donneur a alors regardé plus attentivement le « reçu » libellé au nom de l'INFINI, 4 plan Madame Merle, 34082 MONTPELLIER. Mais ce papier portait en titre : « facture » et non « reçu » : donc pas « déductible ». Intrigué, il a alors écrit à l'adresse indiquée, dès le 2 décembre, à la prétendue association pour en avoir le cœur net. Quelques jours après, son courrier lui est revenu « Inconnu à cette adresse ». La banque du chèque en question a indiqué qu'elle n'avait pas le droit de dire par qui avait été encaissé ce chèque, sauf ouverture

d'une enquête qui coûterait un certain prix.

Tout ceci pour mettre en garde les personnes sollicitées par des visiteurs anonymes. Précaution à prendre si le motif de la demande vous paraît justifié : si le solliciteur vous est inconnu, demandez-lui l'adresse de l'organisme qui l'envoie au lieu de lui donner de l'argent et avant d'envoyer ce don par la poste, assurez-vous de l'existence et de la légalité de l'organisme en question.

Il est probable que le quémandeur cité ci-dessus a frappé à d'autres portes que celle de la personne pigeonnée en question. Il y en aura sans doute d'autres. Soyez généreux, mais pas naïfs. Si vous avez été victime de l'un ou l'autre de ces comédiens – arnaqueurs, veuillez le signaler à qui de droit.

Jean SUZANNE

Attention à l'arnaque

Pour une intégration réussie

« Lo Publiaire » est une publication « locale » et non une île isolée et séparée du reste du monde. Et dans notre équipe comme parmi nos lecteurs, on a tous été ébranlés par les graves désordres qui se sont produits courant novembre (émeutes, incendies, destructions de voitures etc...) dans la banlieue de Paris et de plusieurs grandes villes de France. Radios, journaux, télévisions se sont tellement étendus sur ces incidents qu'ils ont certainement encouragés d'autres méfaits ailleurs, y compris chez nous, notamment à St Bauzille, quoique moins gravement. Cette épidémie de violence a provoqué une certaine panique dans les populations concernées et aussi les autres. C'est vrai que face à ces dérapages inadmissibles, il fallait réagir vite. Ce qu'ont fait les populations des quartiers touchés, leurs associations, les autorités locales, la police, les pompiers et bien sûr, les responsables politiques (chacun à sa façon évidemment). Il y a eu des arrestations, des mesures de répression, mais aussi des remises en cause de certaines

Une politique qui consiste à mettre de côté toute une population est forcément vouée à la haine

Abbé PIERRE

idées toutes faites sur l'immigration, sur la réussite ou l'échec de l'intégration, sur des moyens à mettre en œuvre pour corriger les erreurs du passé.

Quand j'étais jeune, j'ai travaillé chez « Citroën », je me souviens qu'à l'époque, après la guerre, à Paris, les

ateliers de montage des voitures grouillaient de maghrébins. On en avait besoin, là et dans beaucoup d'activités françaises. On les a fait venir, ils se sont établis, ont eu des enfants, beaucoup sont devenus français, avec leurs familles. On les a logés au mieux dans des HLM (avec des français d'origine), mais aussi dans des bidonvilles, à une époque où il y avait déjà une crise du logement. Et ils ont constitué une classe sociale à part, à l'écart des centres villes en général. Le temps a passé, la misère dans leur pays d'origine les avait incités (et en incite d'autres aujourd'hui) à immigrer dans les pays comme le nôtre, où on peut espérer vivre mieux. Mais aujourd'hui, ici, le chômage se développe avec le progrès technique et la mondialisation. On a moins besoin de main d'œuvre. S'il faut embaucher, souvent on préfère écarter d'avance ceux qui ne sont pas français de souche. De même pour les locations de logements. D'où un renforcement de la ghettoïsation. Et si la moyenne nationale du chômage oscille entre 8 et 10%, dans certaines « cités », elle varie souvent entre 30 et 40%. Les conditions de vie et de logement, peu à peu s'y sont dégradées. Les enfants, mal intégrés, ont des difficultés scolaires, les jeunes, désœuvrés, sans perspectives d'avenir, proies faciles pour des délinquants professionnels, se sentent exclus de cette société française qui ne veut pas d'eux, et ils sont tentés de ne pas reconnaître ses lois. Quant à leurs parents, pour beaucoup sans travail, indigents, ils ont du mal à asseoir leur autorité sur leurs enfants, autorité affaiblie par leur propre situation. Le bilan, pourtant, n'est pas toujours

celui qu'on pense trop souvent. Il y a eu beaucoup de bons résultats, par des associations, les éducateurs (souvent d'origine étrangère) la police de proximité (qu'on aurait dû renforcer au lieu de la supprimer), et là où la société les a aidés, on a vu des résultats positifs. Alors, devant ces événements regrettables, il ne faut pas rester les bras croisés. Certes, on ne peut pas tolérer des incendies volontaires, les vandalismes, les violences de tout ordre. En cela, les pompiers ainsi que beaucoup de policiers ont réagi pour limiter les dégâts parmi les victimes qui sont, la plupart du temps, des habitants des lieux où ça s'est produit. Mais certaines solutions proposées par le gouvernement, si elles paraissent simples risquent d'être inefficaces et quelque peu démagogiques. Il faut savoir reconnaître les erreurs du passé, une certaine reconnaissance de la situation réelle et rechercher les moyens de réaliser une société solidaire, respectueuse de tous quelles que soient les origines des uns et des autres. Ce ne sera pas simple, ce sera long et devra porter sur beaucoup de points parmi lesquels : l'échec partiel de l'intégration – le chômage – le retard du logement social – l'inadaptation de l'éducation nationale aux vrais besoins d'une jeunesse désorientée – les inégalités sociales ou raciales – le compartimentage des différents milieux et niveaux sociaux – l'absence de mixage entre les jeunes de différents milieux (qui pourraient être compensés, par exemple, par un service civique obligatoire) etc., etc... Certes, dans nos trois communes, le risque de ghettoïsation est moins important que dans les banlieues de grandes villes. La

population est moins dense. Les contacts entre gens de cultures ou d'origines différentes est plus facile. Mais le risque existe quand même (témoin la dégradation récente de voitures). Dans notre milieu proche, bien des associations

sont déjà au travail. Cela concerne également nos élus, la police, les enseignants et nous tous également, chacun à son échelle si nous le voulons.

Alors, ne restons pas sur des

positions de découragement, de désespoir ou d'exclusion. Vivre bien ensemble, c'est un idéal éternel et pour le réaliser, on ne fera jamais assez.

Jean SUZANNE

Doit-on toujours rester politiquement correct ?

« Pas un centimètre carré de la République ne sera laissé à la délinquance ! » ; si ma mémoire est bonne c'étaient les propos de l'actuel ministre de l'intérieur en 1995. Nous attendons toujours « le miracle » !

Pour être objectif il faut tout de même reconnaître que certains lui ont jeté quelques peaux de bananes ...

Bon nombre de politiques et de médias pratiquent la langue de bois en qualifiant de « jeunes » tous ces casseurs, agresseurs, malfrats !...

Alors mesdames et messieurs ayez le courage de vos expressions, ne faites pas l'autruche comme toujours !

Le résultat de trois décennies de laxisme nous explose au visage, dans les banlieues les caïds font des émules à force d'impunité et nous constatons béatement les dégâts ...

A l'instant où je commence cet article pour d'abord extérioriser ma colère, les émeutes de Clichy-sous-Bois continuent dans la région parisienne et se généralisent un peu partout en province.

On croit rêver, même Saint-Bauzille et Ganges ont été victimes d'actes d'incivilité allant de vitres brisées sur une vingtaine de véhicules dans notre commune, à des détériorations de biens publics et privés avec notamment l'incendie du véhicule de police municipale à Ganges.

Comment justifier de tels actes gratuits et imbéciles dans nos

villages ? (Où il faisait bon vivre !)

Suite au décès accidentel de deux adolescents dans la région parisienne on aurait pu comprendre et approuver une marche silencieuse à leur mémoire et prendre part à l'affliction des familles et amis des victimes.

Mais un déchaînement de violence et de haine aveugle comme nous l'avons vécu ces derniers jours est totalement inacceptable et répréhensible quelles qu'en soit les causes.

- S'en prendre aux établissements publics (écoles, gymnases, locaux d'associations, églises), détruire gratuitement dix mille voitures, des centaines de magasins et entreprises relève de l'inconscience fanatique !...

- Caillasser les sapeurs pompiers en provoquant des guet-apens (corporation pourtant sollicité à longueur d'année pour leur venir en aide) de nombreux cas sont à signaler au plan national dont un à Montpellier Paillade ; tirer à balle sur les forces de l'ordre, ne sont-ils pas des actes de voyous ?...

A ce propos, nous pouvons saluer le courage et la maîtrise de tous ces hommes qui ont malheureusement compté de nombreux blessés dont certains gravement touchés sans avoir répliqué sévèrement. Dans d'autres pays de telles émeutes auraient provoqué des dizaines de morts au minimum.

Que ces voix de Cassandra osant critiquer l'opportunité du terme « racaille » pour qualifier ces « agissements » comme ils l'ont fait à l'époque en marginalisant un autre ministre de l'intérieur pour son expression de « sauvages » (à mon sens très mesurée) fassent leur autocritique en méditant sur leur angélisme et immobilisme passé ...

Ce ne sont pas des paroles mielleuses et démagogues qui permettront de résoudre les problèmes graves auxquels nous sommes confrontés, mais en faisant preuve de réalisme et d'unité nationale à l'occasion d'une telle crise.

Souhaitons enfin que les médias, les politiques bien-pensants de tous bords cessent d'employer le mot « jeune » à mauvais escient lorsqu'il s'agit de délinquants et de malfrats. La langue française est assez riche pour ne pas appeler un chat un chien !...

Ne dévalorisons pas les jeunes méritants et respectueux de toutes origines en cautionnant d'injustes amalgames. Une grande partie de la jeunesse incarne l'espoir et l'avenir. Cette majorité silencieuse est néanmoins confrontée à la précarité et au chômage sans pour autant avoir tout mis à feu et à sang ; mais gare, 2007 arrive à grands pas !...

Fabien Bouvié

(cet article n'engage que son rédacteur)

Le foyer rural

Le foyer rural, genre de maison d'éducation populaire au service de tous représenté à lui seul une entité. Il fut réalisé en 1947, reconstruit et aménagé par Ms DECUENCA et LOPEZ, c'est le troisième foyer de l'Hérault dans l'ordre chronologique.

Les principaux présidents ont été :

- de 1947 à 1951

M. METGE Louis

- de 1951 à 1973

M. VERDIER Jules

de 1973 à 1982

M. REBOUL Aimé

- de 1982 à 2002

Mme. ISSERT Lucette

En 1947, un bâtiment a été acheté par un groupe d'hommes et de femmes adhérents au Sou des Ecoles Laïques pour créer un foyer d'éducation populaire. Pour financer cet achat et aménager les locaux, des bons de soutien de 50 francs, 100 francs, 500 francs ont été proposés à la population. Monsieur Louis METGE, industriel en bonneterie à St Bauzille et membre du Sou des Ecoles a prêté une somme d'argent remboursable en trente ans. Le foyer a reçu l'agrément du ministère de l'agriculture depuis le 17 juin 1948.

Le premier conseil d'administration était composé comme suit : Le président : Louis METGE, le secrétaire : monsieur l'instituteur, la trésorière : Yvonne BORIE. Les membres du conseil étaient : Jean AGRANIER, René AUDIBERT, Baptiste PEREZ, Jules VERDIER, Marcel VOISIN et Germaine VERDIER.

Les premières activités proposées furent notamment

la création d'un élevage de vers à soie, activité entièrement prise en charge par les jeunes dans le but de financer des voyages.

Sur le plan culturel, un groupe artistique était animé par René AUDIBERT, Aimé REBOUL, Rose VERDIER, M. BLAYAC, Etienne COMBET et donnait des représentations dans les villages alentour.

Un coin bibliothèque permettait de mettre à la disposition de tous les livres du Sou des Ecoles Laïques.

Les périodes de bonheur, nous n'en prenons vraiment conscience qu'au gré du temps qui passe, pourtant nous étions heureux à cette époque là où Saint Bauzille vivait pleinement dans son cœur et dans ses artères.

Pour pallier à l'absence de salles de bains chez de nombreux habitants, le Foyer rural s'est équipé de six douches.

Mes souvenirs datent des années soixante cinq mais je me souviens bien de leur emplacement au fond du couloir d'entrée à droite. L'atmosphère était tiède, empreinte d'odeurs aux parfums variés, de bavardages et de sifflements joyeux !...

En rentrant à gauche et en contrebas se trouvait notre mini discothèque, pièce assez sombre, plutôt rectangulaire, avoisinant les vingt mètres carrés. Cette dernière n'étant pas chauffée, son petit volume se tempérerait vite avec l'arrivée des filles, les rocks endiablés, et inévitablement les slows enflammés !... Johnny, Eddy, Dick, Cloclo, Adamo et j'en passe, étaient au

programme.

L'été, tout se passait côté cour, le matériel était vite transporté : un tourne-disques, deux haut-parleurs, quelques vinyles 45 et 33 tours faisaient notre bonheur. Nous nous retrouvions les jeudis, samedis, dimanches et jours fériés avec toujours le même enthousiasme et pour seules préoccupations : les copains, copines et bien entendu la musique et la danse. A ce sujet on entendait crier de façon récurrente « baissez, c'est trop fort ! ». Claire et Faustin GIRARD, responsables du Foyer en ce temps là, ont fait preuve de beaucoup de patience et de compréhension à notre égard.

Une petite anecdote qui va peut-être laisser les « ados » dubitatifs lorsqu'on leur dira que la porte d'accès à notre « salle de réunion » était attachée ouverte par une ficelle et surveillée par Faustin et son épouse !...

J'en connais plus d'un qui s'en souviendra du coup de la ficelle, mais il faut préciser qu'elle se détachait souvent provoquant de ce fait le désarroi de nos surveillants.

Le Foyer rural c'était aussi le cinéma Ms ARZALIES et REBOUL se sont dévoués pendant de nombreuses années et ce n'était pas une sinécure ! Non seulement ils devaient gérer la location et la projection des films mais encore ils veillaient à l'ordre public en cas de chahut dans la salle en venant quelques fois soutenir l'action du garde champêtre. L'été, les séances avaient lieu dans la cour située derrière côté sud, un écran était disposé au fond de celle-ci devant de

grands arbres étalant une admirable frondaison.

Des familles entières venaient là, de manière rituelle compte tenu du peu de distractions dont nous disposions, il s'en dégagait un côté sympathique et bucolique à la fois...

Il y avait également la télévision à l'intérieur de la grande salle, accessible à tous gratuitement, elle a fait le bonheur de beaucoup de saint-bauzillois avant que celle-ci ne soit complètement popularisée.

Ces locaux servaient également pour le Noël des enfants, les bals du samedi soir.

En 1976, le cinéma est supprimé car la salle n'est pas conforme aux normes de sécurité, les films sont trop chers, les spectateurs sont trop peu nombreux (la télévision est arrivée dans presque tous les foyers...).

Dans les années 80 la salle

est remise en conformité avec les nouvelles normes de sécurité concernant les établissements recevant du public.

Du cyclotourisme est organisé avec des randonnées tous les dimanches matin. Deux sorties sont programmées : « La Frigoule » circuit de 80 km. et la « Frigoulette » parcours débutants et enfants de 12 km.

La gymnastique volontaire et le tambourin font partie de nouvelles activités ainsi que les déplacements pour les activités de sport d'hiver.

Depuis ces dernières années le Foyer rural participe à l'organisation de fêtes pour les enfants du village, à Noël ainsi que pour le carnaval avec un défilé en musique suivi d'un goûter.

L'organisation de repas dansants, tous les mois, limités à cent personnes pour des raisons de sécurité et

d'espace, connaît un succès constant allant bien au-delà du canton. Les bénéficiaires dégagés grâce au travail des bénévoles ont permis une rénovation conséquente des locaux.

Depuis trois ans environ M. Jean AGRANIER est le nouveau président, Yvette CHALIER, la secrétaire et Suzanne VINCENTE, la trésorière.

J'ai pu constater au cours d'une visite relative à cet article les derniers aménagements effectués par la nouvelle équipe et plus particulièrement par son président.

Au regard de tout ce dynamisme le Foyer rural de Saint-Bauzille a encore de beaux jours devant lui !...

Je remercie Rose et Marie-Louise VERDIER pour leur précieuse collaboration.

Fabien BOUVIE

Le centre de loisirs du Plan d'eau

L'OMSC met en place des activités dès le mois de janvier 2006.

Au programme de nombreuses activités sont prévues les mercredis pour les enfants de 6 à 11 ans et les vendredis soirs pour les jeunes de 12 à 16 ans.

Les ateliers du soir animés par les associations locales reprendront progressivement.

Des activités culturelles et sportives seront organisées sous forme de stages multi activités pendant les petites et grandes vacances scolaires.

Plusieurs séjours sont déjà programmés, comme le séjour « glisse » dans les Pyrénées orientales dans la magnifique station de ski aux Angles. Ce séjour est prévu pendant la deuxième semaine de vacances de février.

Les parents et les enfants des communes d'Agonès, de Montoulieu et de St Bauzille de Putois peuvent se rapprocher de l'Office afin d'étudier leurs attentes.

Xavier FERREUX

FOOTBALL

Nous voici arrivés au tiers de saison. Les équipes jouent avec plus ou moins de bonheur.

Les Seniors ont entamé un dur championnat vu le petit effectif et certaines lassitudes et absence de certains. Il faut espérer que pour la suite de la saison ils se ressaisissent et fasse honneur aux couleurs de leur club.

Les Vétérans totalisent avant la trêve de Noël un excellent début : 3 gagnés, 1 nul, 1 perdu.

Les 15 ans, dans un championnat difficile, font mieux que se défendre.

Les 13 ans font honneur à leur dirigeant et sont 3^{ième} de leur poule.

Les Benjamins, malgré un manque d'effectif, se classe honorablement tout comme les Poussins qui jouent leur premier championnat à 7.

Les Débutants, quant à eux, participent aux plateaux avec bonheur.

Le bureau souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année, joie et santé, bonheur pour l'an nouveau.

Frantz REBOUL

Résumé du 1^{er} épisode : dans un petit hameau de montagne, un étranger est venu s'installer dans une des vieilles maisons abandonnées. Nul ne savait ni qui il était, ni d'où il venait. Et tout en restant courtois avec tous et familier seulement avec les enfants, il semblait désireux de ne pas parler de son passé. Un voisin, Léon, le reçut un soir chez lui.

Donc, ce soir-là, il était chez Léon qui lui racontait un peu sa propre histoire. Rien de bien extraordinaire : depuis son enfance dans une famille pauvre, il avait toujours vécu ici de divers travaux des champs, de garde des troupeaux et, depuis qu'il était vieux, des quelques sous qu'il avait mis de côté. Il connaissait tout le monde ici, et la vie de chacun. Tout y était passé, depuis ses amis d'enfance, ses relations avec ses employeurs, ses fiançailles ratées qui l'ont laissé célibataire, le départ des uns, le décès des autres, etc... Il n'en finissait plus, guettant les réactions de ce voisin taciturne, attendant ses questions qui auraient un peu révélé peut-être ses rapports (s'il en avait) avec la vie locale. Mais rien. Son hôte l'écoutait attentivement sans broncher, ses deux poings bloqués sous son menton. Les flammes du foyer faisaient jouer ombres et lueurs sur un visage fermé, tendu, aux mâchoires serrées.

- Ca va ? demanda Léon.

Il lui passa un verre. L'autre hochait doucement la tête puis, après un long silence, dit tout doucement :

- Vous en avez de la chance.

- Ah bon, vous croyez ... Je n'ai plus de famille, à peine quatre sous pour continuer à

vivre ... C'est de la chance ?

- Vous avez un passé. Vous avez eu une famille même s'ils sont tous disparus, des amis, vous en avez encore.

Moi ... (un long silence)... Je n'ai rien.

- Mais vous en avez eu, et ce n'est pas rien quand même.

Robinson (C'est le nom que lui avaient donné les enfants) s'est tourné vers lui :

- Peut-être. Mais je ne saurais jamais.

Embarrassé, Léon se gratta la tête et reprit :

- Bon. Je ne voudrais pas être indiscret. Si vous voulez, on en restera là. Chacun a sa vie privée. Allez, parlons d'autre chose. Encore un petit coup ?

- Je veux bien, merci. Mais après tout, on a commencé, autant aller jusqu'au bout. Et ça me fera du bien de parler à quelqu'un comme vous. Il n'y a pas longtemps que je vis ici et je commence à connaître les uns et les autres. Je crois que je peux vous faire confiance. Vous savez tenir votre langue.

Le feu crépitait dans la cheminée devant les deux hommes. Et Robinson reprit la parole :

- Voilà. Quand je dis que je n'ai pas de passé, c'est vrai. Je ne me souviens de rien de mon enfance, de mes origines. Dans ma mémoire, ma vie commence dans les rues de la ville, S.D.F. parmi d'autres S.D.F. Avec mes compagnons d'infortune, je cherchais les restes après le marché, je faisais la queue à la soupe populaire, je dormais sur un banc, dans le froid, ou dans un couloir. Parmi eux, il y avait un vieux qu'on appelait « papa ». Il ne parlait pas beaucoup, mais il m'avait à la bonne. C'est ainsi qu'un jour il me dit, à l'écart des autres,

qu'il avait eu une entreprise qui marchait bien, qu'il avait été heureux avec sa femme et ses deux enfants. Quand je lui ai demandé ce qu'ils étaient devenus, il m'a répondu très brièvement qu'il avait eu un accident de voiture, qu'ils étaient morts tous les trois, qu'il n'avait pas supporté, que son entreprise avait fait faillite, et qu'il s'était retrouvé sur le trottoir comme nous tous. « Et toi, me dit-il. Qu'est-ce qui t'a amené là où on en est ? » Je lui ai répondu que je ne savais pas, qu'il avait dû se passer quelque chose dans ma vie qui avait tout effacé dans ma mémoire, qu'il ne me restait aucune trace, que je n'avais aucun papier et donc que je n'avais même pas de nom, ni d'âge. Et le partage de nos deux secrets a fait de nous des amis intimes. Même si on restait attaché au groupe des autres, avec lesquels on grelottait, on avait faim, mais aussi on rigolait pas mal. C'est là que je me suis mis, de temps en temps, à raconter des histoires d'animaux du genre de celles que vous m'avez vu raconter aux gosses d'ici. Ça leur plaisait et moi, ça me faisait du bien de leur donner un peu de bons moments au milieu de leur misère ».

Robinson s'est arrêté de parler un moment, perdu dans ses souvenirs. Puis il a repris :

- Mais un jour, il a fallu se séparer. Il y avait des travaux importants sur le quartier. Le groupe s'est disloqué et je me suis retrouvé seul avec mon ami Marc dans le jardin public d'un autre quartier.

C'est là que Léon l'a interrompu :

- Marc, il s'appelait comme vous ? C'est bien le nom qu'il y a inscrit sur votre porte ?

L'autre, un peu interloqué, a

repris :

- C'est-à-dire ... attendez, je vais vous expliquer. On était tous les deux seuls. Ça a duré quelques temps, puis ... Marc, justement, est tombé malade. Mais il ne voulait pas que je l'accompagne à l'hôpital. « Ça ne servirait à rien. Je sais ce que j'ai. Je n'en aurai pas pour longtemps. Alors, si tu veux, on va se planquer quelque part pour quelques jours. J'ai quatre sous sur moi. Ca suffira pour le temps qui me reste à vivre.

On a trouvé une vieille cabane en bois dans un jardin abandonné. On y a vécu quelques jours. Pendant que j'allais acheter quelques bricoles pour manger, il restait là, de plus en plus faible. Le dernier jour, il pouvait à peine parler et il m'a dit : « C'est fini pour moi. Demain tu seras seul. J'ai un passé, je n'ai plus d'avenir. Toi, tu n'as plus de

passé. Je voudrais te donner un avenir. Quand j'aurai passé l'arme à gauche, tu prendras ce qu'il y a dans ma musette : quatre sous, des papiers et une clé. Les papiers sont à mon nom. Ce sera les tiens. Mon nom, ce sera le tien. La clé, c'est celle d'une maison que j'avais achetée il y a longtemps, l'adresse est avec. Ce sera ta maison et ton adresse. J'avais tout préparé pour toi. Tu me laisseras là, ça vaut mieux. Adieu. Merci pour tout. » Et il est mort sous mes yeux. J'ai donc fait ce qu'il m'a dit de faire et je suis là. Sur la porte de ma maison, il y a un

nom. C'était le sien. C'est le mien maintenant. Et voilà.

Depuis cette soirée, Léon lui a trouvé du travail. Marc s'est intégré au village. On l'appelle toujours Robinson.



Emballage et protection de l'environnement

- Les sacs en polyéthylène classique mettent 100 ans pour se dégrader.

- Les sacs biodégradables sont fabriqués à partir de matières premières végétales : amidon de maïs ou de pomme de terre et sont dégradés par les micro-organismes tels que les bactéries, champignons et algues. Cette dégradation rapide – en compost – réduit aussi la pollution visuelle car 25 à 40 jours suffisent.

- Les sacs photodégradables sont décomposés en micro fragments sous l'action de la lumière et les rayons ultra violets et leur destruction prend entre 12 et 24 mois.

Michèle Brun

Triez, la nature s'en souviendra

Les déchets ont la vie dure. Chaque déchet possède une

durée de vie. Quand on l'abandonne dans la nature, il se décompose en un certain temps, souvent bien plus long que vous l'imaginez. Pour les piles 50 ans, les canettes acier 100 ans, les bouteilles plastiques 500 ans, le verre 3000 ans.

On peut faire :

- Avec 27 bouteilles de plastique : 1 pull polaire

- Avec 1900 boîtes acier : 1 voiture

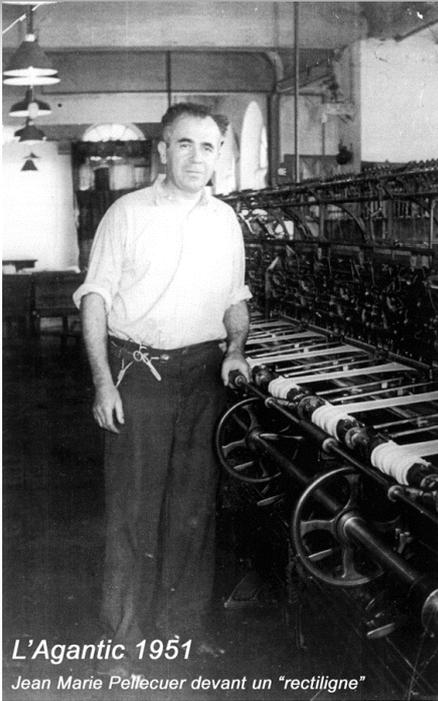
- Avec 670 canettes alu : 1 vélo

Le verre se recycle à l'infini, les cartons et cartonnets d'emballage se recyclent au moins une dizaine de fois. Sachez que de nombreux déchets sont accueillis en déchetterie à Ganges. Alors ne mettez plus les déchets verts, gravats, ferraille, bois et cartons dans les bacs de collecte des ordures

ménagères. Pour les cartons, une benne se trouve au parking MGP, (seulement pour les cartons). Pour les encombrants et déchets verts, des services existent pour les personnes assistées sans moyens de locomotion. Pour les autres, là encore, le civisme est de rigueur. Exemple, un nettoyage de cave n'a pas à être supporté par la collectivité. Dans ce cas, la déchetterie à Ganges est ouverte tous les jours même le samedi.

En effet, si l'élimination des déchets implique de nombreux acteurs « collectivités locales, entreprises, administration » leur gestion concerne avant tout chaque citoyen et commence par une utilisation raisonnée par chacun de ses poubelles.

Jean Bresson



L'Agantic 1951

Jean Marie Pellecuer devant un "rectiligne"

Il y a bien longtemps, il existait la route de Sauve, aujourd'hui elle s'appelle rue de l'Agantic, route de Montoulieu. Il existait un village au nom mystérieux qui se nomme aujourd'hui Saint-Bauzille-de-Putois.

Si vous prononcez le nom « L'Agantic », tout le monde dressera l'oreille. Certains auront entendu « L'Atlantide » avec ses trésors enfouis. D'autres plus érudits, vous diront que ce nom est celui d'un résineux. Il est vrai que l'Agantic est un nom peu ordinaire, il interpelle l'imagination. Nom d'une rue, d'une grande bâtisse rectangulaire, austère, malgré d'innombrables baies vitrées, sans structure particulière, comme si un secret était jalousement gardé à l'intérieur. Un mystère semble planer autour de ces murs, leur hauteur, le silence, le nombre d'ouvertures au premier étage sur tous les côtés, qui semblent permettre d'observer si un intrus survenait. Celles d'en bas, sur le côté, moins nombreuses sont fermées avec de solides barreaux, et sur le devant avec des volets en bois, l'une

plus grande est protégée par une grille, comme si ce bâtiment était sur la défensive, comme si à l'intérieur quelque chose devait rester à l'abri des regards. Une enquête de proximité s'impose ... Tentons de remonter le temps avec des témoignages de ceux qui ont connu l'époque où cette usine vivait, vibrait comme un essaim d'abeilles. Peu de survivants, ceux qui restent ont plus de 80 ans, tous ont la même réaction, « quand je passais devant à toute heure de la journée, en sortant de l'école, j'entendais le bruit lancinant des métiers qui tournaient » et ils ajoutent « qu'ils sont encore fiers d'appartenir à cette génération où il fallait travailler dès 14 ans ». Et avec un peu de nostalgie, ils regrettent ces temps où les conditions de vie étaient dures, sans les facilités d'aujourd'hui, mais avec une convivialité plus grande, une solidarité évidente pour lutter contre les difficultés.

M. MAZET me précisait qu'il avait surtout travaillé à Laroque. L'Agantic faisait partie des « Manufactures Réunies » la direction siégeant à St Chamond. Elles possédaient de nombreuses usines dans la région, pour les plus proches de nous, à Laroque, à la place du magasin « Au Petit Meuble » et à Sumène ... Des noms sortent pêle-mêle de sa mémoire, tous ne pourront être nommés et je m'en excuse auprès de ceux dont un membre de leur famille a appartenu à cette grande famille des employés de l'Agantic.

DEVRON un directeur,
Armand GAYRAUD un gérant,
GIRARDOT, ARNAL,

COUSIN, des contremaîtres sans pouvoir préciser les dates de leurs activités, PELLECUER, CHALIER, REBOUL, ROUGER, RICARD, ALCOVEIRO, des bonnetiers. C'est déjà loin, les prénoms se sont volatilisés. Elie CAUSSE a été longtemps le gardien et le responsable de l'entretien du bâtiment. Son fils Jules-Marie, a passé toute son enfance, ici, et a encore quelques souvenirs qu'il a bien voulu partager avec nous. Tout petit, il avait entendu dire que les bas de soie étaient vendus dans les royaumes du monde entier. Il défendait farouchement son territoire, dans un recoin à droite en sortant du couloir, son chien était attaché là, c'était son royaume. L'entrée n'est pas grande, une porte en bois qui débouche sur un couloir d'une dizaine de mètres, le plafond en forme de voûte, à gauche l'habitation du gardien, à droite les bureaux, il existe toujours un guichet par lequel on pouvait à l'époque, acheter des bas, où les personnes qui remaillaient à domicile venaient chercher leur travail. Combien de fois la sirène a sonné, matin et soir, pour donner le début et la fin du travail pour les femmes. Combien de personnes sont passées sous ces voûtes, leurs voix ont ricoché sur les parois, les nouvelles allaient bon train, on se bousculait un peu, c'était l'heure de la relève. Il ne fallait pas imposer de retard à celui, qui venait de faire 8 heures devant son métier ou sa machine. C'était les 3x8, 24 heures sur 24, sauf les dimanches et jours de fête, 48 heures par semaine. C'était un renouvellement perpétuel de personnel, une fourmilière, une voisine me disait, le matin j'étais souvent

réveillée par un taxi de Sumène, qui déposait quelques personnes. Après les bureaux, c'était l'atelier de rembobinage, la soie arrivait en grande bobine, il fallait torsader les fils, puis les enrouler autour d'une bobine plus petite adaptée aux métiers. En face du couloir, à gauche l'atelier du remaillage, à droite l'atelier où la soie était humidifiée, d'ailleurs, un monte-charges permettait de monter les bobines à l'étage, où se trouvait tous les métiers, six 24 têtes, dans une immense pièce. Au centre, la cour intérieure, avec son puits, chacun avait sa corde, il attachait sa bouteille qui trempait bien au frais. Le moment venu, une demi-heure d'arrêt était prévue, c'étaient des discussions autour du puits qui se poursuivaient en montant à l'étage, pour reprendre le travail. A droite, une cheminée en brique, qui dépasse le toit, vestige d'un local de chauffage qui a été détruit, Louis se rappelle qu'une glycine cachait en partie ce local avec son tronc robuste, son feuillage vert foncé, avec ses grappes de fleurs bleues. Imaginez, cette grande pièce partagée par ces 6 métiers, 24 têtes, disposés pour permettre une bonne circulation du personnel. Imaginez l'été, par une grande chaleur, toutes les baies vitrées ouvertes, tous en bleu de travail et maillots de corps, surveillant d'un œil exercé le début d'une maille sur l'un des 24 bas qui se tissaient en même temps. Une aiguille était cassée, il fallait la changer sans trop perturber la production. Il fallait graisser les rouages, la chaîne, changer les bobines de fil, tout cela avec des gestes sûrs, guidés par une longue expérience.

A cette époque, ils prenaient le temps de discuter, de raconter leurs dernières parties de chasse, de pêche,

de belote, le gibier, les poissons ne manquaient pas. Certains vous diront : « C'était le bon temps ». Il existait bien une cadence à soutenir, une production à tenir, mais avec beaucoup de souplesse, ils pouvaient accélérer puis diminuer à leur guise pour souffler un peu.

Quelques souvenirs : lorsque les usines de Sumène, de Laroque ont été contraintes à fermer, la solidarité a joué, des équipes 3x8, elles sont passées aux 4x6, pour que tout le monde retrouve un emploi. Bel exemple de solidarité que ne manquent pas de nous signaler les anciens avec un clin d'œil et d'ajouter : « C'était le bon temps ». Un autre souvenir : c'est l'arrivée de ces grands métiers 24 têtes, la fierté de tous, ils sont arrivés en pièces détachées, qu'ils fallait monter au 1^{er} étage. Sur le côté de l'usine vous remarquerez une barre en fer plantée dans le mur, qui a été utilisée comme palan. Un jour, un employé se promenait autour de ces caisses en rêvassant, le directeur de St Chamond arrive sur ces entrefaites et lui demande « Que faites-vous ? », celui-ci, en occitan : « Je tabanègè », le directeur surpris, ne voulant pas montrer sa faiblesse dans la langue locale répondit : « Continuez, continuez, mon brave ... »

Remontons vers les années 1960, les jeunes devaient effectuer un stage de 6 mois à l'école de bonneterie de Ganges pour obtenir le certificat d'aptitude professionnelle de rebrousseur. Ces années restent gravées dans leur mémoire, un bon souvenir de l'ambiance familiale de l'Agantic. Puis ce fut l'arrivée des métiers circulaires, qui ont bouleversé le monde de la bonneterie. Il commençait à poindre la véritable productivité qui faisait de

l'ouvrier une machine qui devait produire un résultat obligé, résultat calculé avec un chronomètre, avec l'ergonomie ...

Mais le progrès allait trop vite, des pays riverains sont allés plus vite et ont gagné la plupart des marchés plongeant la bonneterie locale dans la détresse de la fermeture. « Les Elfes » allaient pendant un moment s'occuper des affaires de l'Agantic, sans grand succès. Puis M. DELATTRE, avec les métiers PAINDAVOINE, de Ganges, allait fabriquer des slips et de la layette. Les métiers avaient été installés en bas, Louis OLIVIER, Christophe QUIRANTES, étaient les derniers bonnetiers, Louis prenait sa retraite en 1980. Mais en 1990, c'était la fermeture définitive. Les bâtiments étaient alors achetés par M. BATAILLE. Longtemps ce fut un dépôt d'habits. Mais un jour, Isabelle et Olivier BATAILLE, ont eu l'idée de créer des chambres d'hôtes et un restaurant qu'ils ont appelé « La Filature », épaississant un peu plus le mystère, car certains m'ont dit, « ça n'a jamais été une filature ». Aujourd'hui, quand vous ouvrirez cette porte en bois, sous les voûtes, un fumet d'une cuisine d'antan flattera vos narines. Les secrets sont les recettes de quelques plats, comme « à la cornouille », c'est le calme de quelques chambres d'hôtes qui donnent sur la cour intérieure, c'est le puits qui a toujours de l'eau, c'est le jardin à l'arrière qui était autrefois un potager, qui donne aujourd'hui l'envie de s'y reposer à l'ombre, au milieu des fleurs sauvages.

Peut-être connaissez-vous l'origine, les premières activités de l'Agantic, alors s'il vous plait, écrivez-nous ...

Jacques DEFLEUR

Découvertes sur la voie romaine

de Nîmes à Lodève



Insignifiante pour le néophyte, un trésor pour tous les connaisseurs

Des investigations ont été menées, depuis un certain nombre d'années, par plusieurs chercheurs - dont moi-même [contribution à l'ouvrage de Yan Loth ¹] - et, au regard des résultats de cette enquête topographique, se dessine effectivement la ligne générale d'une voie romaine entre Nîmes et Lodève ayant pour principaux jalons, le pont romain de Sommières sur le Vidourle, le bassin de Saint Martin de Londres et - ce n'est encore qu'une supposition - le pont du Diable sur l'Hérault.

Mes propres investigations au sol m'avaient déjà permis de reconnaître, entre Sommières et Saint Martin, d'abord une courte portion (sis sur propriété du Mas de Crés) présentant l'aspect et le profil "en long" d'une *voie romaine* en zone plane, puis à l'est de Saint Martin, un tronçon semblable à celui du Crés, entre le col de Fambétou (passe naturelle dominée par le Pic Saint Loup au sud, l'Hortus au Nord) et le hameau du Gardiol.

¹ *Tracés d'itinéraires en Gaule romaine, éditions Amattéis (Seine-et-Marne), 1986 ; aujourd'hui épuisé.*

² *Fédération Archéologique et Historique du Gard, créée, l'an passé, par Pierre Valette et J.-P. Renaud.*

Si de fortes intempéries n'avaient dégagé les substructions de la voie en plusieurs points de son passage au pied du Pic Saint-Loup, on aurait pu croire que l'axe antique, depuis le lieu-dit Tréviers jusqu'au col de Fambétou, avait été repris par la voirie moderne. Il n'en est

rien : des investigations sur documents cartographiques et sur le terrain permettent d'identifier le véritable passage de la voie augustéenne aux abords du Pic Saint-Loup : de « l'épingle à cheveux » de la D1 proche du col, la voie venait d'un point plus haut que le col cité, en longeant la partie méridionale de la crête rocheuse (de forme sigmoïde) qui fait rebord au bassin de Londres. Par l'effet érosif de pluies d'orages violents tombées ces dernières années, la substruction de la route est apparente (mais pour combien de temps encore ?) sur environ sept cents mètres, au pied de la montée vers ce qui est de fait le véritable "plan-col" par lequel la voie passait de la combe du Mas Rigaud au bassin de Londres.

Là, de gros blocs calcaires - sans doute callés au fond d'un décaissement de soixante à quatre-vingt centimètres en constituaient l'assise première, probablement mêlés à du cailloutis et à du sable (qui ont aujourd'hui déserté la tranchée) ; apparaissent encore, en plusieurs points des bords externes de la voie, des pierres de contrefort qui

semblent sinon parfaitement taillées, du moins dégrossies, pour se maintenir posées les unes sur les autres telles un muret interne.

Au "plan-col" du Pic, une prospection fine des deux buttes qui encadrent la voie en son point haut pourrait bien mettre au jour quelque élément tangible rappelant la présence de Rome, et à proximité, une zone de champ ouvert de forme quasi rectangulaire pourrait correspondre à celle d'un camp temporaire.

Par ailleurs, il est probable que la voie romaine se ramifiait *dans* le bassin de Londres ; au bout de la descente depuis la crête sigmoïde, sur le lapiaz très bosselé de la cote 190, la direction prise par la voie est celle de l'actuelle D1 vers Notre Dame de Londres ; des repérages nous font concevoir l'existence d'une "bretelle" se dirigeant vers le secteur de Brissac et de Saint-Etienne-d'Issensac *via* le col voisin de celui de la Cardonille ; ce dernier, par là même, serait une seconde porte d'accès aux Cévennes (et au Rouergue) différente de celle du chemin des Rutènes dont le Club Histoire et Archéologie du Vigan (adhérent de la F.A.G.) continue d'étudier le tracé.

Une présentation de ces découvertes a été faite, le samedi 19 novembre, dans le cadre de la « Journée de F.A.H.G. ² » à Alès et un article plus développé devrait paraître dans le bulletin de la Fédération Archéologique de l'Hérault.

Jean-Pierre Renaud
(Juin 2005)

Il y a plus de deux ans maintenant, un jeune couple achète une vieille maison au cœur de notre village. Pendant deux ans, ils retapent, rénovent, l'un comme l'autre. Ensemble ils construisent leur foyer. C'est là que je les ai rencontrés, bien au chaud devant la grande cheminée.

Chrystelle Vilar me raconte la naissance de la peña créée par son père il y a plus de vingt ans afin que ses frères et sœurs puissent jouer. Elle intégrera la formation, après avoir un peu grandi, naturellement, puisque c'est une histoire de famille !

Au fil des années, la Vidourlenque se développe. Un jour, Yannick Olive y fait un remplacement, puis un autre, jusqu'au jour où il devient batteur de l'équipe.

Et l'histoire de la Vidourlenque continue. La formation fait même des petits, à la demande de ses employeurs, chaque groupe ayant son répertoire propre.

Au total : trois formations acoustiques : la peña, la parade des clowns et Libération orchestra dans lesquelles Chrystelle joue du tuba ou du tom basse et Yannick de la caisse claire ; cinq formations sonorisées : les Papys Noël, les Gavroches, les Pescadous, les Scoubidou et Bando original dans lesquelles Chrystelle joue de la basse électrique et Yannick joue de la batterie complète.

Tous les deux ont une formation solide : Des années de conservatoire pour elle, des années d'école de musique avec Freddy Belmonte, batteur entre autres

de René Coll et de Johnny pour lui.

S'ajoute à cela un rude apprentissage sur le terrain que tout deux connaissent depuis leur jeune âge. Et ce terrain, ce n'est pas une belle scène bien plate, bien lisse, dans une salle climatisée. C'est la rue, la terre, l'arène, sous le soleil brûlant du midi en été, dans le froid et sous les costumes irritants en hiver.

Jouer en marchant, jouer en buvant quand le public veut vous faire participer à l'apéritif, jouer du matin (repas au pré) au soir (apéritif) en passant par les bandidos, les arènes, etc.

Jouer quasiment tous les jours l'été (même si une pause périodique d'un ou deux jours est indispensable pour reposer les lèvres des joueurs d'instruments à vent).

Pourtant, nos deux artistes sont enchantés du développement très positif de leur activité parce que toutes ces contraintes sont bien peu de chose par rapport au plaisir de jouer.

Plaisir de jouer ensemble, plaisir de vivre plusieurs jours ensemble au sein de la troupe, plaisir de jouer pour le plaisir des gens qui sont là, tout près, tout autour de vous, au même niveau que vous, dans la rue. Ils disent qu'ils ne pourraient pas jouer en concert sur une scène parce qu'ils se nourrissent de cette proximité avec leur public. Cette proximité, c'est aussi répondre aux demandes de morceaux particuliers, toujours pour faire plaisir, même si c'est difficile parfois.

On peut les entendre principalement dans les Bouches du Rhône mais aussi

à Nîmes, à Carcassonne et aussi à Liévain ou au Mans, peut-être bientôt en Belgique ... Certaines villes les accueillent à date fixe depuis plus de quinze ans.

C'est Jocelyne Vilar, sœur de Chrystelle, qui s'occupe de tout : la communication (en particulier le site internet : www.cmlprod.fr.st), les contrats, les costumes, sans oublier la préparation des morceaux, leur orchestration sur mesure pour le groupe ... Chrystelle et Yannick tiennent à lui rendre hommage car elle consacre sa vie au Club musical lunellois qui ne serait rien sans elle.

Quand Chrystelle Vilar et Yannick Olive me parlaient de leur métier, j'ai bien noté l'aspect plaisir mais je n'oublie pas l'aspect sérieux qui caractérise cette équipe. Ce sont des professionnels, l'association possède la licence spectacles et ils ont la volonté d'être toujours déclarés et rémunérés à leur juste valeur.

Avant de pouvoir les écouter dans les rues de nos villages, vous pouvez vous procurer leur CD, une compilation de 20 ans de peña, sorti en 2003, enregistré par Richard Bruère-Dawson (tiens, tiens) et autoproduit

J'espère avoir su refléter un peu de l'amour que Chrystelle Vilar et Yannick Olive ont de leur métier. L'amour de la musique, l'amour de leur public, l'amour du travail bien fait ...

Chez eux, il n'y a pas que la cheminée qui dégage de la chaleur ...

Isabelle NOUVELON

Ce N°80 représentant 20 années de parution du « Lo Publiaire » ne pouvait être édité sans un article de son fondateur M. Jean-François ISSERT, tiré du N°70 et intitulé « **St Bauzille** ». Un autre de M. Daniel GIRARD, intitulé « **Deux de St HUBERT, écologistes** ». Je vous laisse apprécier l'amour du terroir qui jaillit de toutes leurs phrases et l'humour savoureux qui se cache derrière chaque mot.

Chronique écologiste de la place du Christ à Taurac



ÉCOLOGIE : définition : Etude des milieux où vivent les êtres vivants ainsi que des rapports de ces êtres avec le milieu.

Dimanche 4 Septembre 1988, le père se lève en silence, sans la sonnerie du réveil à quartz, il donne un coup d'oeil au ciel plein d'étoiles, un léger coup de pied à l'épagneul sur le point d'aboyer tant il est heureux... Coucher ! Aujourd'hui ce n'est pas pour toi ! Il te faudra attendre le 11. Vite une tasse de café, un demi sucre au chien. Toilette rapide, pas de rasage avec le Philips 3 têtes pour ne pas réveiller la famille, vérification des chevrotines qui remplacent le N°8 de la saison précédente dans la cartouchière. "Cal pas se trompa'." Dans le sac s'entassent couteau, casse-croûte (saucisson, cèbe, chocolat) et bouteille d'eau, car vers 10 heures, il va faire chaud. Un petit gilet, pas de cigarette car les cochons ont un puissant odorat. Avant de mettre le "paladium", il avale

une assiette de soupe de vermicelles parfumée d'une demi cuillerée d'huile d'olive, première pression à froid.

Sur la pointe des pieds, il sort, va au garage et..."faï tira Marius" avec la deux chevaux jusqu'à la place du christ. Il est 6 heures un quart. Les lève-tôt sont là, le ventre bardé de cartouches, certains en chaussures neuves " moi il m'en faut 2 paires par saison de chasse" confie un vétéran au mollet d'acier et au coup de fourchette énergique, sans parler de la langue ...!

L'on s'étonne de découvrir que Jeannot a glissé son fusil dans un étui; 60 Francs, ça ne vaut pas la peine de s'en passer car c'est obligatoire ! Attention ! dans la voiture, tu dois transporter le fusil, soit démonté, soit dans le fourreau; sinon, "ils" t'empèguent; cette année "ils" ne rigolent pas.

"Diga, es pas lou tout de blaga, ara cal se despega d'aici !" A l'écart, en conversation avec Fernand

qui l'a accueilli, l'actionnaire citoyen se distingue par sa tenue de chasse impeccable et sa carabine pour chasse africaine.

Cela me rappelle une histoire que mon grand-père tenait d'un ancien garde-chasse employé dans un grand domaine au début du siècle. Quand sonna l'heure de la "retraite" sans versement (ce droit n'avait pas encore été conquis par la classe ouvrière), le châtelain lui demanda de former un jeune garde-chasse pour assurer la relève; parmi les nombreux conseils que le vieux prodigua, il y avait celui-ci :

"quand veiras de cassairots embe de guetras et de fusils que brillou, laissa los ana.

Mas, quand néu veiras embe una vesta traucadae lo fusil a l'espaula embe una ficela, aumen, los laissas pas passa !"

La demie de 6 heures sonne au clocher. C'est l'heure fixée pour le rendez-vous, mais tout le monde n'est pas là, loin s'en faut, les Occitans seraient-ils individualistes ?

La page du cahier où chacun doit inscrire son nom est à peine commencée; pourtant, personne ne s'oubliera ! Il y a même un optimiste ou un farceur qui, en face de son nom, a marqué : 3 grosses côtelettes. Maintenant ça presse, on doit lâcher les chiens à 7 h 1/2 !

A l'initiative des frères Causse,

de petits groupes sont formés pour être postés, les uns à "la muraille", sur le chemin à partir de la charbonnière ou près de la route de Montoulieu - toi tu sais où tu vas... En dépit de la moyenne d'âge plutôt élevée, la dispersion est digne d'un départ des 24 heures du Mans. Les moteurs vrombissent, on ne s'entend plus, attendez prenez-le, il n'a pas de voiture ! personne n'entend - va-t-il être abandonné là sur la place qui se vide ? il se lance à la poursuite d'une GTD Turbo diesel qui crache un nuage de fumée noire aveuglante; une 4L le dépasse il la poursuit, le fusil lui bat les fesses, le sac trop garni et surtout le poids des ans rendent sa course titubante; Appels de phares, cris, klaxons, enfin au bout de la montée du croutou le conducteur de la 4L s'arrête étonné et inquiet d'être ainsi pourchassé tel un gibier. Son passager à moitié dans le véhicule, il démarre sèchement et prend le virage vers Montoulieu à la Starsky et Hutch.

Arrivés à l'église de

Montoulieu, on laisse les voitures pour prendre le sentier qui conduit derrière Taurac. Le meneur du groupe recommande le silence et les premières enjambées ressemblent à celles des Iroquois; puis, une murette ou un bartas rappellent tant de souvenirs que les langues se délient pour relater d'invraisemblables prouesses et mésaventures. Chut ! on arrive au premier poste; il en faut un ici; on laisse le vétéran au souffle court qui organise son séjour solitaire qui va durer 5 heures. Il est près de 7 heures, ne perdons pas de temps, encore un kilomètre de montée; les respirations deviennent plus courtes et bruyantes malgré l'air frais et la frigoule qui embaume. Tout à l'heure, seul au poste, à l'écoute du moindre craquement, chaque chasseur va s'imprégner de la grande beauté de la nature. En bas, dans la plaine, la sinistre décharge d'ordures polluantes exhale la bêtise des hommes d'aujourd'hui.

Le ciel, du gris-bleu est passé au bleu ciel d'occitanie et les geais effrayés par la meute de poitevins, promènent leurs protestations dans les futaies des vieux chênes oubliés par la tronçonneuse. Il est plus facile d'abattre un chêne qu'un sanglier de 100 Kgs. A la route de Montoulieu "on" les a laissés passer. Un seul solitaire sera tué ce jour-là par la battue regroupant les villages de St Bauzille et Laroque. Pas de partage possible vu le grand nombre de chasseurs; les 3 côtelettes seront pour une autre fois; la rencontre avec la nature et la réflexion solitaire, précédée et suivie de la rencontre avec les hommes, font de la chasse au sanglier un précieux adjuvant à la vie moderne. (N.B. : le contraire de l'adjudant).

*Deux "St Hubert" écologistes
Daniel GIRARD et Jacques BORIE.*

SAINT BAUZILLE

Le village s'étire le long de la rivière, au dessous de THAURAC, à l'est du pic d'ANJEAU. A l'ouest, la SERANNE, imposante et altière contemple la BUEGES rouler ses calmes eaux.

Il est modeste et accueillant Saint Bauzille. Sa Grand-Rue médiane est sa vivante artère. L'été, les touristes qui y trouvent asile contribuent à en faire un village prospère.

Aux temps anciens, la vigne et la bonneterie en avaient fait une commune conquérante où l'on aimait bien vivre, un peu en autarcie. Mais, la crise a sévi de façon percutante...

Désormais, le village fait l'apologie des activités sportives et de plein air. L'escalade, le VTT et la spéléologie y sont pratiqués de façon régulière.

A mi-parcours de sa source à la mer, l'Hérault majestueux borde notre village. Les canoës-kayaks, à deux pas du rivage, flottent lentement sous nos yeux grands ouverts.

SAINT BAU, c'est nos vingt ans, nos illusions perdues, c'est "Biscan Pas", son club du troisième âge, "Les Lutins Cévenols", le vieux pont "suspendu", ses anciennes ruelles, datant du moyen âge.

C'est son Foyer Rural où l'on aime danser, C'est son plan d'eau où, l'été, l'on est bien, ses berges empierrées si longtemps en chantier. SAINT BAU ! UN MERVEILLEUX VILLAGE. et C'EST LE MIEN.

Jean François ISSERT

Présents : Mmes AFFRE F ; LAMOUREUX C ; MM. CARLUY R ; ISSERT M ; BRESSON J ; ALLE O ; MISSONNIER R ; REY B ; MARIN N ; OLIVIER D.

Absents : M.A ALLEGRE (procuration à OLIVIER D) ; MARTIAL V (procuration à R CARLUY) (avec réserve de Michel ISSERT sur la validité de cette procuration) ; TONADRE M.H (procuration à ISSERT M) ; CICUT (procuration à REY B) ; REBOUL F.

I DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU

Suite au transfert par l'Etat des anciens crédits FNDAE à l'Agence de l'eau et à la signature d'un nouveau contrat appelé Contrat de Solidarité Rurale (SORU) entre l'agence de l'eau et le Conseil Général, ce dernier a proposé notre commune au titre de ce nouveau programme pour les travaux de rénovation du réseau d'eau potable qui ont commencé fin 2004. Cette aide viendra compléter celle du Département.

Pour cela Monsieur le Maire propose :

- de demander l'inscription de la commune au programme SORU pour un montant de 245 564 euros.
- De demander une dérogation exceptionnelle pour des travaux réalisés avant la notification de l'aide
- D'autoriser le Département à percevoir pour le compte de la commune la subvention attribuée par l'agence de l'Eau pour le projet, subvention qui sera reversée par la suite à la commune.

Le Conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

II DECISIONS MODIFICATIVES :

1) La vérification du compte de gestion de l'exercice 2004 a révélé une différence au montant cumulé du compte 1641.

Le montant cumulé des sommes dues selon les contrats de prêt est inférieur au solde comptable figurant sur le compte de gestion. Il convient de mettre en concordance la comptabilité et les contrats engageant la commune envers les banques, en procédant aux écritures suivantes dans la section d'investissement :

C/1641 : + 908
C/1021 : + 908

Et d'effectuer les opérations budgétaires suivantes :

- établir un mandat au C/1641 de 907.53 €
- établir un titre au C/1021 de 907.53 €

Le Conseil, approuve ces écritures à l'unanimité.

2) La maison du 30 avenue du Chemin Neuf vient d'être vendue au prix de 100 000 euros. Il convient de procéder aux écritures comptables qui vont permettre sa sortie de l'actif, et son inscription en recette, c'est à dire :

Section de fonctionnement :

Dépenses C/675 : + 21 000 (valeur comptable du bien cédé)

C/676 : + 79 000 (différence sur réalisation)

Recettes C/775 : + 100 000 (produit de cession)

Section d'Investissement :

Recettes C/192 : + 79 000
C/213.2 : + 21 000

Cette recette supplémentaire en section d'investissement permettra d'inscrire les opérations suivantes :

Dépenses

C/2111 : + 5000 (acquisition de terrain)
C/2128 : + 15 000 (aménagement du jardin d'enfants)
C/2135 : + 20 000 (création d'un poste EDF)
C/2138 : + 60 000 (réserve)

3) Les crédits prévus à certains articles étant insuffisants, il convient de procéder à la modification budgétaire suivante :

Section de fonctionnement :

Recettes

C/70841 = + 5000
(mise à disposition du personnel)

Dépenses

C/6411 = + 5000
(charges de personnel)

Les membres du Conseil approuvent ces décisions à l'unanimité.

Des conseillers municipaux profitent de l'inscription de dépenses pour l'aménagement du jardin d'enfants pour demander l'installation de systèmes de protection et de sécurité des accès.

4) Budget eau-assainissement

L'amortissement du laser acquis en 2003 qui doit se faire sur cinq ans a été omis sur les exercices 2004 et 2005. Il faut régulariser ces écritures. De même, des crédits prévus à certains articles étant insuffisants, il convient de procéder aux modifications et virements de crédits suivants :

Section de fonctionnement :

Recettes : C/7064 = + 5000
C/758 = + 680

Dépenses : C/6410 = + 5000
C/673 = + 680

Section d'investissement :

Recettes : C/2815 : + 1000

Dépenses : C/2315 / + 1000

Le Conseil approuve ces modifications à l'unanimité.

Monsieur REBOUL, arrivant en cours de réunion à 19 heures 30 pourra prendre part aux prochaines délibérations.

III PROJET NATURA 2000

Monsieur le Maire présente le dossier Natura 2000 qui propose l'inscription du site des Gorges de Rieutor-Fage et Cagnasse dans le périmètre défini pour la protection des oiseaux.

Il précise que ce dossier sera également soumis à la Communauté de Communes et au SIVU du Bois de

Monnier nouvellement créé.

Le conseil, considérant qu'un avis contre le projet Natura 2000 dans son ensemble a déjà été émis, se prononce contre.

L'avis du Conseil sera rapporté par les délégués auprès des autres instances.

IV PERSONNEL

Monsieur le Maire aborde maintenant la question du personnel. La commission du personnel s'était réunie afin d'étudier

1) la possibilité de création de deux emplois en contrat d'accompagnement dans l'emploi. Le vote a lieu à bulletin secret à la demande des conseillers municipaux et à l'issue du vote, le conseil s'est prononcé par 8 voix contre cette proposition et 7 voix pour.

2) Le réaménagement des services administratifs à partir du 1^{er} janvier 2006 qui aura pour conséquence

l'augmentation du nombre d'heures de l'adjoint administratif qui sera ainsi porté à 35 heures et de l'agent d'entretien chargé du ménage qui passera à 28 heures. Le conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

V DIVERS

Au cours de la séance du 18 août 2005, le Conseil Municipal a attribué une subvention de 2000 euros à la SCB LA SERANNE qui n'est en fait qu'une appellation et non une association loi 1901 au sens juridique du terme, et de ce fait ne possède pas de compte bancaire. Cette subvention doit donc être transférée à l'école Omnisports de la SERANNE qui est la seule association loi 1901 gérant l'intégralité des activités footballistiques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 10.

C.R. de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL de Montoulieu

le 18 novembre à 20h30

PRESENTS : Mrs APARISI Hubert CHAFIOL Guilhem, CAZALET Eric, CORVEZ Michel, LEBON Cédric, PONS Nicolas, Mmes LEONARD Anne Marie, THARAUD Laurence

Absents excusés : Mme COLLET ANTHAMATTEN Anne Marie SEBASTIA Marjorie, Mr CLAUDE Gérard

Secrétaire de séance : Mme LEONARD Anne Marie, élue à bulletin secret.

1/ Virements de crédits

Monsieur le maire expose qu'il y a lieu d'alimenter le service afin de régler les dernières factures de l'année 2005 par les virements de crédits suivants

2315-911 " Travaux camping" +7967

1328-911 "Recettes du Budget principal affectée au camping" +7967

60612 "Depenses EDF" -20

668 Frais financiers² +20

Le conseil approuve les opérations ci dessus

2/ Modification des tarifs de location des HLL

Après délibération, le conseil décide de modifier les tarifs de location des HLL en Haute saison (du 10/07 au 31/08) pour les fixer à 390 € la Semaine (soit une réduction de 100€)

3/ Demande de reconnaissance de calamités agricoles au titre de la sécheresse de l'été 2005

Monsieur le maire expose au conseil la demande de Mr Corrigliano Patrick, apiculteur sur la commune, qui a été fortement touché par la sécheresse de l'été 2005. De

plus, la sécheresse a pénalisé très fortement les éleveurs et il est nécessaire qu'ils soient aussi reconnus sinistrés. Il demande au conseil de se prononcer sur l'état de reconnaissance au titre des calamités agricoles. Après délibération, compte tenu des difficultés rencontrées par les apiculteurs et les éleveurs du fait de la sécheresse, le conseil municipal demandant à Mr le Préfet de déclarer la commune sinistrée au titre de la sécheresse 2005, pour le miel, l'élevage et le fourrage.

4/ Délégation du droit de préemption de la commune au profit du SIVU de MONNIER

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le droit de préemption au titre des espaces naturels sensibles, dont la commune est titulaire par substitution au Département.

Ce droit a pour objectif la préservation de la qualité des sites, des paysages et des milieux naturels et leur ouverture au public.

Le massif du Bois de Monnier est une zone N classé boisé.

De part son impact environnemental, son intérêt faunistique et floristique et ses réserves en eau dans le sous sol, il constitue un élément essentiel de notre patrimoine naturel qu'il est important de protéger et de mettre en valeur.

A ces fins, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique a été créé par arrêté préfectoral n° 2005-1-1361 du 13 juin 2005 entre les communes de Ferrières les Verreries, Montoulieu et St Bauzille de Putois et dispose notamment des compétences en matière d'acquisition d'immeubles.

Il précise que l'article L 142-3 du Code de l'urbanisme indique que la commune peut déléguer ce droit à un établissement public de coopération intercommunale y ayant vocation, en accord avec celui-ci.

Aussi, afin de permettre la réalisation de ces objectifs, il est nécessaire de déléguer le droit de préemption au titre des espaces naturels sensibles au S.I.V.U du Massif de Monnier, pour les parcelles incluses dans le périmètre d'action du S.I.V.U.

Il vous est donc proposé :

-De déléguer le droit de préemption au titre des espaces naturels sensibles pour les immeubles compris dans le périmètre d'intervention du S.I.V.U annexé à la présente délibération

-D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délégation

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, accepte ces propositions à l'unanimité.

5/ Acquisition de la propriété de Claparédes

Mr le Maire informe le conseil qu'il a reçu une déclaration d'intention d'aliéner les parcelles cadastrées sous la section C et les numéros 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, partie du 29,30 et appartenant à la SCEA CLAPAREDES

Ces biens sont situés dans le Massif de Monnier qui fait l'objet d'une protection pour la préservation de la qualité des sites et paysages, milieux naturels et leur ouverture au public .par l'intermédiaire du SIVU du Massif de Monnier

Après délibération le conseil, à l'unanimité, décide de laisser la décision au SIVU du Massif de Monnier à qui la commune a délégué son droit de préemption

6/ Contentieux Phénix

Monsieur le Maire fait part au conseil que faute d'information, le point sera reporté à une séance ultérieure

7 /Reconduction du Régime indemnitaire du personnel communal

Monsieur le maire demande au conseil de se prononcer sur le principe de la reconduction du régime indemnitaire Le conseil municipal approuve et autorise Monsieur le Maire à établir la répartition entre les agents

8/ Contrat administratif concernant le Grillon

Monsieur le Maire expose la situation actuelle au conseil municipal. Les délégataires, Monsieur et Madame GENNETE refusent de signer la convention.

Afin de débloquent la situation, le conseil décide de prendre conseil et de reporter la décision à une autre séance

9/ Paiement du solde des subventions

Après examen des comptes et vu les demandes reçues, le conseil décide:

de solder la subvention affectée à l'Association Sport Culture du Thaurac (soit 249 €) en envoyant cependant un courrier à cette association lui précisant qu'il est difficilement acceptable qu'elle utilise la piscine de St Hippolyte du Fort pour les activités estivales , alors que Montoulieu paie le fonctionnement de la piscine municipale . Ce point sera donc revu en 2006.

d'attribuer une subvention de 40 € au 18ème Rallye Mathématiques 2005/2006 Collège Louise Michel de Ganges .

10/ Indemnités Nicolas Pons

Dans le cadre des réparations à effectuer sur les systèmes électroniques et électriques du camping et de la commune, et afin d'assurer un dépannage rapide, Monsieur PONS, en raison de sa disponibilité sera rémunéré à l'appui d'un relevé de ses interventions au tarif horaire du SMIC.

La séance est levée à 23 heures 30.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CEVENNES GANGEOISES ET SUMENOISE

Extrait du Compte rendu du Conseil du 05 octobre 2005

1.Cinéma Arc-en-Ciel – renouvellement du bail de location et achat de billets.

Monsieur Chanal présente la question relative au Cinéma.

Il évoque les difficultés économiques de la structure et les différentes réunions qui ont eu lieu avec la Communauté de communes et l'association Cinéphil. Il est proposé de

renouveler le bail pour un an.

Monsieur Rigaud présente la proposition d'acheter des places au cinéma pour les distribuer aux scolaires de la Communauté de communes afin de leur faire découvrir l'Arc-en-Ciel. Il précise que de son côté la commune de Ganges est disposée à apporter une aide spécifique au cinéma, soit en intervenant directement, soit en reprenant des places à la Communauté de communes. L'achat serait de 1 000 places à 5,20 €. Au cours du débat de

nombreux élus interviennent, messieurs Chanal, Franchomme, Gaubiac, Petris, Chafiol, Issert, Carluy, Faidherbe, Toulouse, Servier, Rigaud et madame Boisson. Monsieur Rigaud constatant qu'aucune majorité ne se dégage en faveur d'une solution, propose de retirer ce point de l'ordre du jour.

Cette proposition est votée à l'unanimité. Il met ensuite aux voix le principe du renouvellement du bail pour un an.

Adoptée à l'unanimité moins une abstention.

2. Tourisme – Convention avec le CDT 34.

Monsieur Chafiol présente cette question. De la même façon que nous l'avons fait avec le CDT 30, il convient de conclure une convention de partenariat avec le CDT 34, pour la mise à disposition d'un animateur touristique territorial par le CDT. Ce dernier assure l'intégralité des charges liées au salaire, les Communautés de communes du territoire se répartissant les charges relatives au fonctionnement et aux déplacements. Il convient d'autoriser le Président à signer cette convention ainsi que son avenant financier. Il convient également de désigner deux représentants de notre collectivité pour faire partie du comité de pilotage de la destination.

La convention est approuvée à l'unanimité.

Monsieur Rigaud propose de désigner monsieur Chafiol et monsieur Faidherbe pour participer au comité de pilotage.

Adoptée à l'unanimité.

3. Tourisme - Convention avec le CDT 30.

Monsieur Chafiol présente cette question. Il convient d'autoriser le Président à signer la convention qui prévoit notre participation aux coûts des actions du pôle touristique Cévennes Causses Aigoual auquel nous adhérons. Ces actions sont caractérisées par la présence à diverses foires et salons et l'édition des deux guides 2005. Le montant de la participation est de 1 277,25 €. Il est précisé que cette somme est prévue au budget 2005.

Adoptée à l'unanimité.

4. Contrat de territoire.

Monsieur Rigaud présente cette question. Il convient d'approuver et d'autoriser le Président à signer la programmation pour

2005 des actions prévues par le contrat départemental de projet 2004-2006 du Gangeois. Ce contrat est triparti, Département de l'Hérault – Ville de Ganges – Communauté de communes. Pour 2005, le total des actions prises en compte, se monte à 1 540 271 € dont 1 038 067 € pour la Communauté de communes. Sur ce dernier chiffre l'aide du département est de 460 733 €.

Adoptée à l'unanimité.

5. Ordures Ménagères.

Convention de mise à disposition de bien. Monsieur Carluy présente cette question. Dans l'attente de la mise en place d'une autre solution, la Communauté de communes du Pays Vigannais accueille les Ordures Ménagères de notre secteur sur son quai de transit. Il convient de participer aux frais d'entretien et de gestion du site sur la base du tonnage d'ordures ménagères y transitant. Il convient donc d'autoriser le Président à signer la convention de mise à disposition de bien et à mandater les montants des dépenses qui seront établis en fin d'année (estimation 2005 = 9 000 €). Après débat, il est décidé de voter cette convention en précisant les art. 5.2 et 6 et en indiquant le montant estimé de notre participation.

Adoptée à l'unanimité.

6. Nouveaux statuts du SYMTOMA.

Le 30 juin dernier, le Comité Syndical du SYMTOMA a adopté de nouveaux statuts. Les collectivités adhérentes doivent donc approuver cette nouvelle version. Monsieur Carluy présente cette question. Il fait part des remarques de plusieurs élus tant en réunion de commission qu'en réunion de bureau concernant l'annexe aux statuts. Il s'agit des questions relatives à :

- La cession du matériel des déchetteries par les adhérents et le remplacement par le SYMTOMA des bennes louées.
- L'obligation de la collecte sélective hebdomadaire des communes de plus de 1000 habitants au 1^{er} mai 2006.

Après débat, il est convenu de demander à nos représentants au SYMTOMA de revoir ces questions avec le syndicat. En attendant ces discussions, monsieur Rigaud propose de retirer ce point de l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

7. Mise en place de la redevance spéciale.

Campings.

Monsieur Carlu y expose au conseil qu'il convient de créer cette redevance afin que les campings, gros producteurs de déchets, contribuent au coût du service.

Il propose le tarif de 20 €/an et par équivalent emplacement.

Monsieur Chanal indique qu'il votera cette redevance par solidarité mais qu'il regrette qu'une pondération en fonction de la durée d'ouverture dans l'année n'ait pas été introduite.

Il est précisé que cette redevance se substitue à la TEOM pour les campings qui y seraient assujettis et que le nombre d'équivalent emplacement sera établi définitivement avec les propriétaires.

Adoptée à l'unanimité.

Loueurs de canoë sur l'Hérault.

Monsieur Carlu y indique qu'il convient de créer la redevance spéciale pour les loueurs de canoë opérant sur le territoire de la Communauté. Il propose les bases suivantes :

.Partie fixe 200 € par an et par loueur exploitant une ou plusieurs bases.

Partie progressive en fonction du nombre de canoë à la location (au-dessus de 250) de 100 € supplémentaires par tranche de 250 canoës.

Soit : 0 à 250 canoës partie fixe 200 €

251 à 500 canoës partie progressive 100 € supplémentaire.

501 à 750 canoës partie progressive 100 € supplémentaire.

751 à 1 000 canoës partie progressive 100 € supplémentaire
+ de 1001 canoës partie progressive 100 € supplémentaire.

Adoptée à l'unanimité.

8. Petite Enfance.

Monsieur William Toulouse présente cette question :

Ainsi que nous l'avons décidé au moment de la prise de la compétence "Petite Enfance" par notre Communauté de communes, il convient de renforcer le service Relais Assistantes Maternelles dans le but d'offrir aux familles des moyens diversifiés de garde pour leurs enfants. Le Relais Assistantes Maternelles fonctionne 1/2 journée par semaine sur notre territoire. Il est donc proposé de créer un relais en commun avec la Communauté de communes Séranne Pic St Loup à St Martin de Londres sur la base de départ d'un mi-temps réparti à égalité entre les deux collectivités.

Notre Communauté de communes serait la collectivité gestionnaire du service qui recevrait les subventions du Conseil Général de l'Hérault (33 %) de la CAF (40 %) et la contribution de la Communauté de communes Séranne Pic St Loup (50 % du reliquat).

Ce service sera inscrit dans le contrat enfance signé avec la CAF et bénéficiera du versement d'une prestation de service pour son coût résiduel. Il convient d'autoriser le Président à signer la convention quadripartite prévoyant cette action qui devrait pouvoir débuter en début d'année 2006

Messieurs Gaubiach et Faidherbe se félicitent de la mise en place prochaine de ce relais.

Adoptée à l'unanimité.

Exposition

Agonès Montoulieu St Bazille de Putois

Du vendredi 3 au dimanche 5 mars 2006, trois expositions vous seront présentées à la salle polyvalente de St Bazille.

- Quand la place du Christ n'existait pas :

Mme Catherine GAY PETIT a travaillé de longues années pour découvrir les origines de St Bazille de Putois et son évolution à travers les siècles.

- La vie du village... Au fil du temps :

Une expo photos déjà exposée à Agonès, été 2005. Mais devant son succès Mme GOSSELIN et Mme Marianick GAY se feront un plaisir de la présenter à ceux qui ne l'ont pas vue mais aussi à ceux qui la connaissent car de nouvelles photos sont venues s'ajouter aux précédentes.

- Les insoupçonnés de la Garrigue :

Expo photos préparée par M. et Mme CALMET de Montoulieu. Des paysages, des insectes pris dans leur espace naturel et agrandis feront démarrer votre imagination.

Les trois villages seront présentés pour vous faire découvrir leur évolution à travers les siècles et les beautés de la nature qui vous entoure.

Solution des mots croisés page 12		A	B	C	D	E	F	G	H
	1	V	I	N	G	T	A	N	S
	2	I	G	U	E		C	A	S
	3	G	U	I		I	C	I	
	4	N	A	S	A	L	E	S	
	5	O	N	E	R	E	U	S	E
	6	B	E	T	I	S	I	E	R
	7	L		T	S		L	N	I
	8	E	M	E	T	S		T	G
9	S		O	I	E			E	

Etoile Sportive Saint-Bauzilloise

Dans la nuit du 18/19 novembre un incendie a ravagé le Café de l'Union, depuis des décennies siège de notre association. Nos amis Isabelle et Didier ont tout perdu mais heureusement s'en sont sortis indemnes. Qu'ils sachent que le bureau, dirigeants, joueurs sont de tout cœur avec eux dans ce drame qui les touche profondément et espère une ouverture prochaine de ce lieu de rencontre de notre village.

Frantz REBOUL

C'est avec tristesse que nous venons d'apprendre le décès d'Alain Bessière. Alain a été pendant plusieurs années l'avant-centre de l'équipe fanion. Excellent joueur et très grand buteur « Bebe » ne s'avouait jamais vaincu et s'était parfaitement intégré ici. Il aimait à dire qu'il avait un très bon souvenir de ses années St BAU et surtout de tous ses amis qui ne l'on jamais oublié.

Il est venu jouer avec les vétérans juste avant que la maladie ne l'emporte. Alain s'est battu jusqu'au bout mais a perdu son dernier « match ».

Dirigeants, joueurs, amis s'associent et présentent leur condoléances à la famille d'Alain.

Pascal GUICHARD

ETAT CIVIL

- ¹ Agonés - ² St Bauzille - ³ Montoulieu -

NAISSANCES

² CRANCE Macéo

De CRANCE Emmanuel et de PEYRE Anne

² GIRAUD Thomas

De Mathieu GIRAUD et de Blandine RIBARD

² NGUYEN TAN HOU Ronan

De NGUYEN TAN HOU Stéphane et de BARET Christelle

MARIAGES

DECES

² CASSAGNE Denise décédée le 30/10/05

² GAZEU Jeanine ép CHALIER décédée le 31/10/05

² DUMAS Max décédé le 03/11/05

² COULET Renée ép JULIE décédée le 02/12/05

² JAOUL Dolores décédée le 25/12/05

L'Agenda

Manifestations prévues à ce jour

29 janvier 2006 : Loto de l'OGEC

4 février 2006 : **Repas Dansant**. Organisé par le Foyer Rural de Saint Bauzille

11 février 2006 : **Bal folk** organisé par l'école du Thaurac
18 h30, Bal enfants = 20h30, Bal adultes

18 février 2006 : **Rag-Na'roc** organisé par AD AUGUSTA

3, 4 et 5 mars 2006 : **Les trois Expositions salle polyvalente de St Bauzille de Putois**

- Quand la place du Christ n'existait pas
- La vie du village... Au fil du temps :
- Les insoupçonnés de la Garrigue :

4 mars 2006 : **Repas Dansant**. Organisé par le Foyer Rural de Saint Bauzille

11 mars : Loto du Comité des Fêtes

18 mars : Rendez vous annuel du Publiaire, cette année nous fêtons nos 20 ans

25 mars 2006 : **Carnaval**

22 avril 2006 : **Repas Dansant**. Organisé par le Foyer Rural de Saint Bauzille

20 mai 2006 : **Repas Dansant**. Organisé par le Foyer Rural de Saint Bauzille

AGENDA établi avec l'aide de l'OMSC : <http://o.m.s.c@free.fr>



Garrigue ensoleillée

Malgré les prévisions optimistes, tous les organisateurs de la journée « Couleurs et senteurs de la garrigue » ont regardé le ciel, avec une légère angoisse, dès qu'ils se sont levés... Il faisait nuit noire mais le ciel était déjà magnifique ... pur, dégagé, constellé d'étoiles, laissant deviner qu'il allait accueillir l'invité principal de cette journée de plein air et que celui-ci serait à la hauteur. En effet, quelques heures plus tard, il apparaissait, pour ne plus nous quitter de la journée : le Soleil était avec nous !!!

La sixième édition des « Couleurs et Senteurs de la garrigue » pouvait donc démarrer sans problèmes et, dès onze heures, le défilé des voitures transportant les visiteurs a commencé.

Montoulieu ressemblait à une véritable ruche : tous les exposants étaient présents et installés : les habitués, qui ne ratent jamais ce jour, et les nouveaux qui comptent bien devenir des habitués ! Le théâtre de verdure abritait les animaux de la ferme et les chiens de chasse : cette année, il manquait les volailles à cause de la directive à appliquer pour le risque lié à la grippe aviaire ; toutefois les moutons, chèvres, lapins, cochon et âne ont intéressé petits et grands . Les truites, nonchalantes, nageaient dans la piscine alors que les pêcheurs en herbe apprêtaient leurs canes à pêche, sous l'œil

terroir, l'artisanat, les livres, les divers stands, tous en harmonie avec la garrigue ont connu un vif succès auprès des visiteurs.

Les expositions à thème, étaient riches et diverses. L'exposition sur les capitelles prêtée par le Conseil Général du Gard était d'une grande qualité culturelle. L'association Arc Aven, présente chaque année, nous a présenté une expo sur les céréales anciennes et nous a proposé une animation avec la présence d'un brûleur de cade.

Dans la salle de la Mairie, deux habitants du village, Hélène et Michel Calmet nous ont dévoilé leur amour pour la nature à travers des photos inattendues de la garrigue. De simples insectes pouvaient ressembler à des masques venus de pays lointains ou à de sombres soleils ; des petits textes poétiques inspirés directement des photos les accompagnaient. Nous avons pu aussi découvrir leur prise de vue sur les randonnées et les sports pratiqués autour de nous.

Frédéric, de l'office du tourisme Cévennes Méditerranée, tenait également un stand dans cette salle et tous les renseignements sur la découverte de notre région étaient à notre disposition pour avoir un aperçu de toutes les possibilités offertes.

Tout à côté, une autre photographe, Muriel Martinet,

vigilant de Jean-Claude. Après, ils pouvaient tester leur talent de cavalier grâce aux promenades à poney ! Les nombreux produits du

habituée de notre manifestation nous a fait découvrir des créatures « plus vraies que nature », comment peut-on rendre des insectes si expressifs ? Des fleurs aux couleurs chatoyantes et des photos d'écorces d'arbres, toujours aussi étonnantes et variées.

Nos amis photographes nous ont démontré que leurs œuvres sont de l'art véritable et que s'ils ne sont que des « amateurs », il ne faut pas oublier que dans amateur il y a amour et dans ce cas passion : une passion qu'il nous font partager et nous les remercions de leur générosité. Mais il est bien entendu que déambuler, regarder, parler, jouer donne faim et soif ! Le restaurant le « Grillon » proposait un repas spécial pour cette journée et le comité des fêtes s'activait autour de son comptoir pour servir sandwiches au magret de canard, au chèvre chaud ; assiettes garnies et frites, café et autre boisson. Les visiteurs ont pu s'installer confortablement sur les bancs et les chaises installés à cet effet ; certains ont même pu pique-niquer aux alentours sous le soleil qui, en plus d'être présent, était d'une douceur exceptionnelle !

Voilà donc encore un bon souvenir pour les membres du comité des fêtes ; une réussite pareille vaut bien la fatigue et le stress accumulés pour tout gérer. Il faut espérer que cette journée aura donné envie aux gens de revenir l'an prochain, avec ou sans soleil, on sera toujours là !

Encore une fois, merci à la Mairie de Montoulieu, au Conseil Général de l'Hérault et à l'office du tourisme Cévennes Méditerranée pour leur aide.

B.Lebon - A.M.Léonard